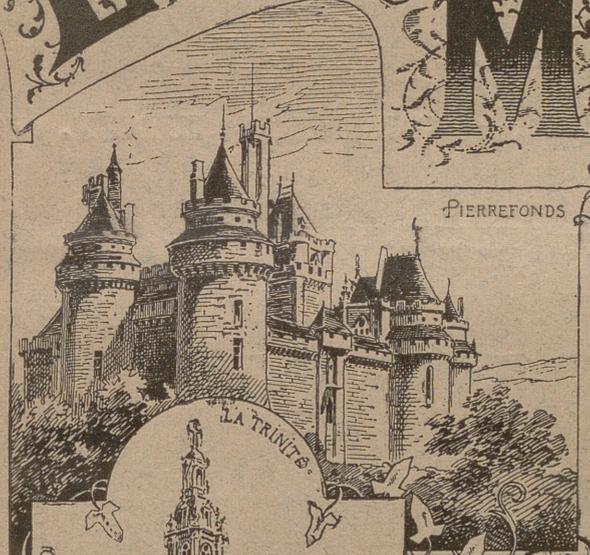
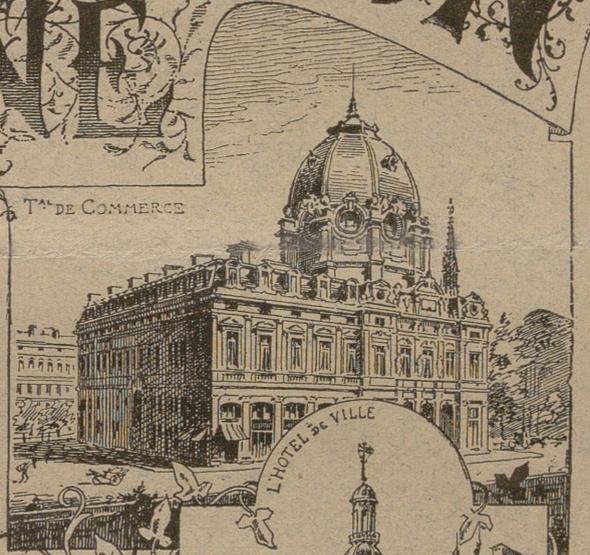


LE CONSTRUCTION MODERNE



ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE



DIRECTEUR: P. PLANAT

SEPTIÈME ANNÉE. — N° 4

Samedi 31 Octobre 1891

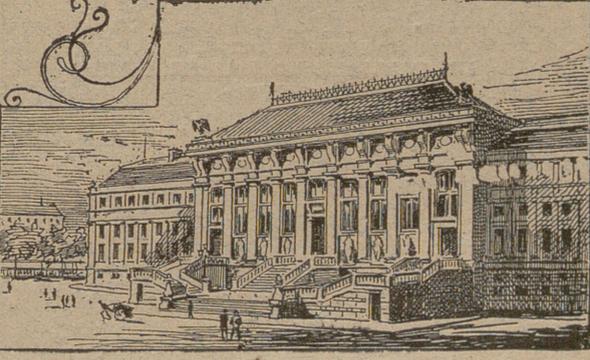
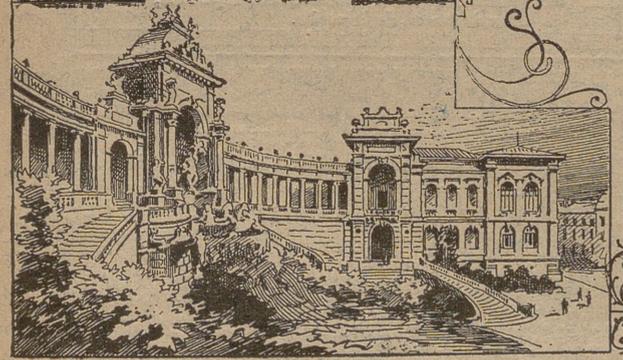
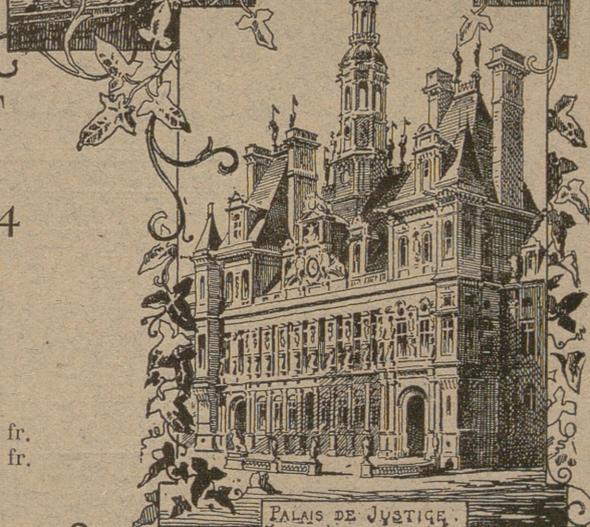
Prix du numero : 75 centimes

ABONNEMENTS :
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.

Prix de chaque année parue : 40 fr.



RÉDACTION
ADMINISTRATION ET ANNONCES
13, RUE BONAPARTE, 13. — PARIS.
DUJARDIN ET C^{IE}, EDITEURS



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le Moniteur Général qu'à partir du jour de leur souscription

R. 6599

R. 5851



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

JULES GROUVELLE

INGENIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV^E ARRONDISSEMENT)

Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFERES A AIR CHAUD

VENTILATION

RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

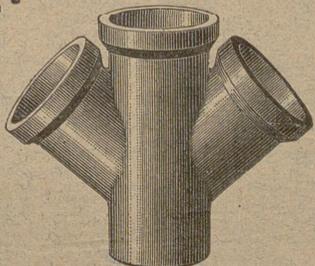
APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

Méd. d'or, Ex. Universelle de 1889
CARRELAGES MOSAIQUES
BLANCS, ROUGES, NOIRS, GRIS, BRUNS, ETC.
CARREAUX DE TROTTOIRS.
EN GRÈS CÉRAME DE LA VALLEE DE BRAY
BOULENGER AINÉ
ACHILLE BOULENGER, Succ^r AUNBUIL (Oise)

COMPAGNIE DES GRÈS FRANÇAIS
De POUILLY-SUR-SAONE (Côte-d'Or).

E. JACOB & C^{ie}

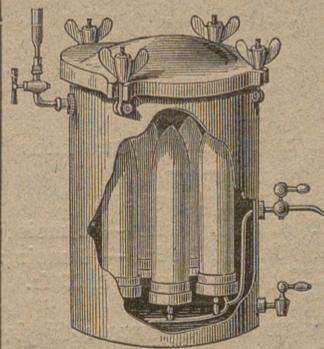
SIÈGE SOCIAL :
14, QUAI DE LA RAPÉE, PARIS



Exposition Universelle 1889
1 MÉD. OR, 1 ARGENT, 2 BRONZE
TUYAUX. — SIPHONS.

Expos. Hygiène, Toulon 1890;
GRAND DIPLOME D'HONNEUR
ÉVIER. — CUVETTES

PRODUITS ADMIS DANS LES TRAVAUX
DE LA VILLE DE PARIS
DES PONTS-ET-CHAUSSÉES, ETC.



AÉRIFILTRE MALLIÉ BREVETÉ S. G. D. G.

Épuration complète des eaux d'alimentation. Application des théories Pasteur

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS
BATTERIE-FILTRE MALLIÉ BREVETÉ S. G. D. G.

S'adaptant sur tous les conduits d'eau de la Ville et permettant d'alimenter d'eau filtrée tous les étages d'une maison aussi facilement que d'eau ordinaire

Simplicité dans la pose des appareils qui exige peu d'emplacement, tout en fournissant un grand débit d'eau saine, aérée et débarrassée complètement de tous les principes morbides. (Rapports officiels de la préfecture de police en 1885 et 1889.)

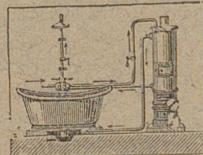
MALLIÉ & C^{ie}, 155, faubourg Poissonnière, PARIS

Fournisseur de l'Armée, des Ministères, Lycées, etc.
Envoi franco de la notice.

BAINS, -- BUANDERIES

BAIGNOIRES. — CHAUFFE-BAINS.
SPÉCIALITÉ DE CHAUFFE-BAINS PARISIEN.

APPAREILS DE LESSIVAGE
SYSTÈME GASTON BOZERIAN, ETC., ETC.



ENVOI
FRANCO DE
CATALOGUES.



DELAROCHE AINÉ 22, Rue Bertrand, PARIS

55^e BOITE AUX LETTRES

Les lettres et communications relatives à la « Boîte aux Lettres » doivent être adressées à MM. Dujardin et C^o, éditeurs, 17, rue Bonaparte, à Paris.

IL NE PEUT ÊTRE RÉPONDU QU'ÀUX LETTRES REÇUES AVANT LE VENDREDI QUI PRÉCÈDE LA DATE DE LA LIVRAISON

M. T. F., à Bourg. — Il n'existe pas d'institution proprement dite préparant les jeunes gens à l'École des Beaux-Arts. Il n'y a que des ateliers préparatoires. Un des plus sérieux est celui de M. Wable, architecte, 18, rue des Saints-Pères, auquel vous pourrez vous présenter de notre part.

M. P. A., à Paris. — Adressez-vous à la Préfecture de police au bureau spécial, où tous les renseignements vous seront donnés.

M. J. P., à L. — Pour les chenets en ferronnerie d'art, adressez-vous à M. Dysclin, 14, rue de Rocroy, à Paris.

M. L. R., à Beauvais. — Si vous ne trouvez pas dans votre ville un parqueteur assez habile, vous pouvez écrire à une maison de Paris qui vous enverra le parquet tout fait et les ouvriers pour le poser. — Le prix peut varier de 8 à 12 francs le mètre carré plus le déplacement des ouvriers.

M. A. T., à Paris. — Les revêtements en carreaux de céramique décorée se posent ordinairement à bain de ciment ou de mortier hydraulique. — A ce sujet vous ferez bien de demander des renseignements au fabricant qui vous vend les carreaux.

M. E. N., 129. — Les lampes à pétrole à double mèche sont un très bon système d'éclairage pouvant avantageusement s'appliquer au cas dont vous parlez.

MM. E. P. S., à Lille et *de W.* à Berne. — La fabrique de papiers peints où sont édités les panneaux décoratifs de Chéret est la maison Pattey, 16, boulevard Montmartre.

M. G., à Montpellier. — Nous répondrons à votre question relative au bruit des écuries dans le prochain numéro.

M. J. R., à Bordeaux. — Les fondations de machines peuvent être faites en matériaux quelconques pourvu qu'elles soient homogènes, solidement établies et profondément assises. Mais si vous voulez éviter que les trépidations se transmettent aux terrains environnants, il faut isoler les fondations par un fossé profond qui en fasse le tour et qu'on recouvre ensuite d'un plancher.

Dernièrement nous avons eu connaissance d'un nouveau système de fondations isolantes indépendantes du sol environnant dont l'inventeur est M. Anthoni de la maison Anthoni et Calmettes, ingénieurs, 38, rue Fouquet à Levallois-Perret (Seine). — Vous pouvez vous adresser de notre part à ces messieurs qui vous donneront tous les renseignements nécessaires.

MM. M. N., Vienne et *J. T.*, à Charleville. — Vos questions ont été soumises au comité de jurisprudence : il y sera répondu dans le prochain numéro.

M. P. G., 1215. — Ce système de serrure est évidemment fort ingénieux, mais pour une maison entière c'est assez coûteux. Cependant vous auriez droit à la reconnaissance des futurs locataires à cause de la légèreté des clefs.

M. C. V., à Paris. — 1^o Non. — 2^o Nous ne pouvons vous garantir la réussite d'un procédé dont nous n'avons jamais fait l'expérience.

M. S., à Montluçon. — Nous savons qu'une usine de briques de ce genre a été exploitée ces dernières années à Paris mais nous ignorons absolument ce qu'elle est devenue. Il est probable que ces produits n'ont pas eu beaucoup de succès. Si vous y tenez nous pourrions prendre de nouvelles informations.

M. C., 3041. — Il faut un diamètre minimum de 23 millimètres. Le système de joints que vous indiquez est insuffisant pour une pression d'eau aussi considérable.

LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

PARIS

— 7 NOVEMBRE —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Agrandissement d'écoles, rue de l'Ouest. 44,875 fr. »

— 7 NOVEMBRE —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Agrandissement du groupe scolaire rue Barbanègre (2 lots). 86,182 fr. »

— 7 NOVEMBRE —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Construction d'un groupe scolaire, rue Lamarck, de Maistre et Marcadet (7 lots). 663,714 fr. »

— 7 NOVEMBRE —
TRIBUNAL DE COMMERCE. — Construction de l'école J.-B. Say (3 lots).

DÉPARTEMENTS

— 6 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE MIRANDE (Gers). — Ecole mixte à Saint-Pierre d'Aubezies. 11,154 fr. 40

— 7 NOVEMBRE —
MAIRIE DE MONTPELLIER (Hérault). — Viabilité d'une rue et construction d'un égout 16,000 fr. »

— 7 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE RIOM (Puy-de-Dôme). — Construction d'un pont à Grineaux. 4,800 fr. »

— 7 NOVEMBRE —
MAIRIE DE MOULINS. — Fourniture de pavés et bords de trottoirs pour 3 ans. 15,000 fr. »

— 7 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE CLAMECY (Nièvre). — Travaux communaux (3 lots) 4,315 fr. »

— 7 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE SARTLAT (Dordogne). — Reconstruction du tablier du pont de Lamouline 8,423 fr. 51

— 8 NOVEMBRE —
MAIRIE DE LA CHAPELLE-D'AUNAINVILLE (Eure-et-Loir). — Clôture du cimetière. 5,803 fr. »

— 8 NOVEMBRE —
MAIRIE DE LATILLE (Vienne). — Construction d'un hôtel des postes. 12,700 fr. »

— 8 NOVEMBRE —
MAIRIE DE BOISSIERE D'ANS (Dordogne). — Appropriation de l'église. 1,400 fr. »

— 8 NOVEMBRE —
MAIRIE DE CONCHES (Eure). — Travaux d'alimentation d'eau (3 lots). 43,153 fr. »

— 8 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE MONTMORILLION (Vienne). — Réparation au groupe scolaire du Vigeant 1,148 fr. 25

— 8 NOVEMBRE —
MAIRIE D'ELETAT (Seine-Inférieure). — Construction d'une école de filles (3 lots). 15,350 fr. »

— 8 NOVEMBRE —
MAIRIE DE DAX (Landes). — Reconstruction de l'église de Saint-Vincent-de-Xaintes (4 lots). 400,129 fr. 85

— 8 NOVEMBRE —
MAIRIE DE LA BOISSIERE (Seine-et-Oise). — Murs de clôture au cimetière. »

— 8 NOVEMBRE —
MAIRIE DE VRONCOURT (Haute-Marne). — Construction d'un lavoir. 4,652 fr. »

— 9 NOVEMBRE —
MAIRIE D'HAZEBROUCG (Nord). — Construction d'un aqueduc 4,598 fr. »

— 9 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE MONTMORILLION (Vienne). — Construction de water-closet à l'école de garçon de l'Isle Jourdain. 1,042 fr. »

— 9 NOVEMBRE —
MAIRIE DE SAINT-MANDE (Seine). — Travaux divers 14,414 fr. 10

— 9 NOVEMBRE —
PREFECTURE DES BASSES-ALPES. — Construction d'un pont à Vergons 7,000 fr. »

— 9 NOVEMBRE —
PREFECTURE DE LA DROME. — Entretien et réparations des bâtiments départementaux de 1892 à 1894 (5 lots) 39,000 fr. »

— 12 NOVEMBRE —
PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE. — Travaux communaux et vicinaux (3 lots) 18,969 fr. 71

— 12 NOVEMBRE —
MAIRIE DE PIERREFEU (Var). — Construction d'une conduite d'eau. 4,650 fr. »

— 13 NOVEMBRE —
PREFECTURE LA SARTHE. — Construction d'une caserne de gendarmerie au Mans (7 lots). 53,083 fr. »

— 13 NOVEMBRE —
MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne). — Construction d'un égout. 8,590 fr. »

— 13 NOVEMBRE —
MAIRIE DE TOULOUSE (Haute-Garonne). — Construction d'un aqueduc. 31,500 fr. »

— 14 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE GIEN (Loiret). — Travaux communaux (3 lots). 18,886 fr. 53

— 14 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE D'ISSOIRE (Puy-de-Dôme). — Travaux d'écoles. 20,506 fr. 35

— 14 NOVEMBRE —
MAIRIE DE GUERET (Creuse). — Construction d'un pavillon à l'hospice (9 lots). 10,930 fr. »

— 14 NOVEMBRE —
SOCIÉTÉ LA FRATERNELLE A CHERBOURG (Manche). — Agrandissement d'une boulangerie. 7,120 fr. »

— 15 NOVEMBRE —
MAIRIE DE MONTLUÇON (Allier). — Dallage de trottoirs. 34,135 fr. »

— 15 NOVEMBRE —
MAIRIE DE VENDRES (Hérault). — Construction d'un lavoir. 10,000 fr. »

— 15 NOVEMBRE —
MAIRIE DE ROCHE (Creuse). — Construction d'annexes à l'école. 26,200 fr. »

— 15 NOVEMBRE —
MAIRIE DE BRIVE (Corrèze). — Construction d'un hôtel des postes. 40,228 fr. 50

— 15 NOVEMBRE —
MAIRIE DE VILLEREAU (Lot-et-Garonne). — Construction d'une école de filles 21,000 fr. »

— 16 NOVEMBRE —
HOSPICES D'EMBRUN (Hautes-Alpes). — Grosses réparations (2 lots). 18,800 fr. »

— 16 NOVEMBRE —
SOUS-PREFECTURE DE POLIGNY (Jura). — Travaux communaux (2 lots) 6,455 fr. »

— 18 NOVEMBRE —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT, A SAINTES (Charente-inférieure). — Salle d'attente à la halte de Saint-Antoine 2,704 fr. 63

— 19 NOVEMBRE —
MAIRIE DE BORDEAUX (Gironde). — Entretien et construction d'égouts de 1892 à 1891. 60,000 fr. »

— 19 NOVEMBRE —
MAIRIE DE BORDEAUX (Gironde). — Entretien des voies macadamisées de 1892 à 1894. 150,000 fr. »

— 21 NOVEMBRE —
MAIRIE DE MONTPELLIER (Hérault). — Elargissement du pont de Bontonnet (2 lots). 18,000 fr. »

— 22 NOVEMBRE —
MAIRIE DE GOINCOURT (Oise). — Etablissement d'une école de filles. 7,954 fr. 38

— 22 NOVEMBRE —
MAIRIE DE RIVIERES (Charente). — Construction d'une salle de classe. 8,300 fr. »

— 23 NOVEMBRE —
MAIRIE DE VERDUN (Meuse). — Génie. Construction d'un magasin à poudre. 149,000 fr. »

— 25 NOVEMBRE —
MAIRIE DE GUELMA (Algérie). — Génie. Entretien de bâtiments militaires de 1892 à 1897

— 2 DECEMBRE —
MAIRIE DE LA FLECHE (Sarthe). — Construction de trottoirs. 4,170 fr. »

LIBRAIRIE DE LA CONSTRUCTION MODERNE
DUJARDIN & C^{ie}, ÉDITEURS, rue Bonaparte, 17, PARIS.

OEUVRES CHOISIES DE J.-B. PIRANESI

4 magnifiques volumes in-folio, réunis en trois portefeuilles contenant ensemble 320 planches
renfermant chacune de nombreux motifs d'architecture et d'ornementation

PRIX : 300 FRANCS

Pour l'architecte comme pour les artistes en général et les amateurs d'arts, ce seul nom de *Piranesi* évoque tout un monde de souvenirs antiques, de visions à la fois pittoresques et monumentales : tous les trésors de l'antiquité romaine — arcs de triomphe, temples, trophées, colonnes monumentales, portiques, etc., — toutes les splendeurs de la Renaissance italienne, sont éternisés, pour ainsi dire, par l'œuvre colossale du puissant dessinateur, de l'architecte peintre, graveur aussi lumineux qu'exact archéologue.

Sur l'airain de Piranesi revivent ces mille détails précieux, sources inépuisables d'inspiration, mises en lumière avec une énergie de couleur, une puissance de rendu, une facture pittoresque qui en poétisent, en idéalisent même, la reproduction — pourtant exacte comme un chiffre, minutieuse comme la photographie.

Mais ces rares estampes, précieusement recueillies par des amateurs ou des artistes, ne font qu'augmenter le regret qu'inspire la disparition presque complète de l'œuvre du prodigieux graveur. — C'est au prix de trois ou quatre mille francs que quelques

riches bibliophiles peuvent acquérir, par hasard, les rarissimes exemplaires complets existant encore dans le commerce de la curiosité.

Or, voici que, grâce aux ressources modernes de l'héliographie et des divers procédés de reproduction qui en dérivent, voici qu'un choix considérable et très judicieux des œuvres de Piranesi, — un choix fait au point de vue de l'art architectural et de l'ornementation classiques — une édition nouvelle est à la portée de tous et vient répondre à ces regrets de nos contemporains, à la curiosité des jeunes, au souvenir des anciens.

Les professeurs les plus austères, comme les amateurs les plus enthousiastes, tiennent ces compositions « piranesiennes » pour des modèles de grand style.

On ne saurait donc trop savoir gré aux éditeurs qui se sont entendus pour remettre en vue, et à la portée de nous tous, ces trésors, ces beautés éternellement utiles (ensembles, profils ou ornementation), ce « pain intellectuel » de l'artiste studieux — quelle que soit l'école à laquelle il appartient, quel que soit le style qu'affectionne son talent.

Antiquités : Ruines de la maison de N. Rienzo. — Ruines du forum de Nerva. — Détails divers. — Ruines du forum Boarium. — Ruines du forum Trajanum. — Monument funéraire d'Alexandre Sévère. — Panthéon. — Ruines d'un monument funéraire. — Monuments funéraires. — Caveau de la famille d'Auguste. — Arc triomphal (Aosta). — Portique d'Octavie. — Trophées. — Détails divers. — Temple d'Ercole (Cora). — Plan du Champ-de-Mars. — Temple de Vesta (Tivoli). — Temple de l'Honneur et de la Vertu. — Détails divers. — Colonne Trajane, détails.

Vues de Rome, etc. : Sainte-Marie-Majeure. — Pont et Mausolée d'Adrien. — Saint-Pierre. — Saint-Jean de Latran. — Pyramide de Cestius. — Tombeau de Cécilia Metella. — Temple des Camènes. — Villa Panfilii. — Saint-Jean de Latran. — Monument funéraire. — Villa Albani.

— Pont de Fabrice. — Saint-Sébastien. — Palais Stopani. — Pont Saint-Ange. — Sainte-Constance. — Place du Peuple. — Colonne Trajane. — Colonne d'Antonin. — Fontaine de Trevi. — Fontaine de l'Acqua felice. — Villa d'Este. — Saint-Paul-hors-les-murs. — Port de la Ripetta. — Saint-Urbain. — Porta Prenestina et Labicana. — Temple du Salut. — Piédestal de l'apothéose d'Antonin. — Capitole. — Casa d'or de Néron. — Arc de Septime-Sévère. — Arc de Titus. — Arc de Constantin. — Arc à Bénévent. — Forum de Nerva. — Monument funéraire. — Colisée. — Ruines de Peste.

Vases et candélabres : Vases de marbre. — Trépiéd de marbre. — Urne cinéraire. — Vase de marbre. — Candélabre. — Monument funéraire. — Candélabres. — Vase de marbre. — Candélabre. — Vases et urnes. — Vase de

marbre. — Trépiéd. — Vases de marbre. — Autel. — Urne cinéraire. — Trépiéd. — Vases de marbre. — Vases. — Trépiéd. — Monument et vases. — Candélabre. — Vases de marbre. — Autel. — Vases de marbre. — Monument funéraire. — Trépiéd et vases. — Urne cinéraire. — Vases de marbre. — Autel. — Chaise curule.

Projets : Frontispice, portrait. — Mausolée antique. — Portique. — Atrium royal. — Portiques. — Via Appia (reconstruction). — Circus Martius (reconstruction). — Plan d'un collège. — Partie d'un port. — Partie d'une façade. — Grande galerie de statues. — Salle à colonnes. — Capitole. — Groupe de colonnes. — Groupe d'escaliers. — Cour. — Pont magnifique. — Escalier. — Groupe de colonnes. — Temple antique.

MOSAÏQUES
FACCHINA * * maitre mosaïste. breveté
 47, r. Cardinet, PARIS Vn° précédent

CARRELAGES MOSAÏQUES EN GRÈS-CÉRAMÉ
 DE PARAY-LE MONIAL
 PAVAGES & CARRELAGES CÉRAMIQUES
 DE PONT-SAINT-MAXENCE
CORBASSIÈRE & FILS
 DÉPOSITAIRES EXCLUSIFS

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
 EXPOSITION CRÉATION
 UNIVERSELL DES PAVAGES
 DE 1889 CÉRAMIQUES
 MÉDAILLE D'OR A PARIS EN 1875
 ET 30 Médailles
 MÉD. D'ARGENT Oret Argent
 16, rue de la Chapelle — Paris.

USINES DES MOSAÏQUES D'ORANGE
 (Vaucluse)

MARQUE J. B. SAUNIER

Tonnettes, hexagones, octogones, triangles, carreaux de toutes dimensions, rouges, blanc et noirs, Carreaux genre Maubeuge, incrustés et vitrifiés inusable, riche et ordinaire, de 7 à 14 fr. le mètre carré.
 DIRECTION : 1, Place de la Bourse MARSEILLE

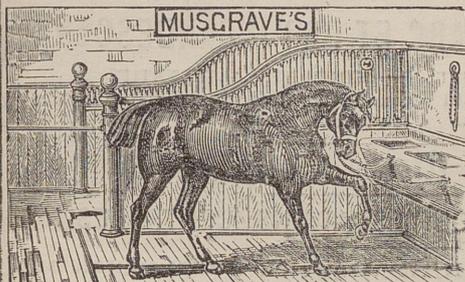
PAVAGE CÉRAMIQUE FRANÇAIS
 DE BOULOGNE-SUR-MER
F. TESTET
 124, rue de Tocqueville.

CARRELAGES UNIS ET DESSEINS VARIÉS ÉGOUTS
 GRANIT ASPHALTE PAVAGE CANNALISATION

GÉNIE SANITAIRE
 Établissement complet du tout à l'égout.
 ÉTUDES ET DEVIS A FORFAIT.

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
 SELLERIES. — VACHERIES ETC.

Maison **MUSGRAVE & Co, limited**
 PARIS, LONDRES et BELFAST



Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.
MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883
 On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.
 CATALOGUES et devis francs sur demande.
MUSGRAVE ET Co, LIMITED
 PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

EDMOND COIGNET & C^{IE}
PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B^S G D G
CARRELAGES

Striés pour cours et passages
 dits mosaïques en ciments colorés
 en mosaïques de granits et de marbres

MOSAÏQUES COIGNET B^S S G D G
 CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.
MOSAÏQUES DÉCORATIVES
 EXÉCUTION SUR PLACE

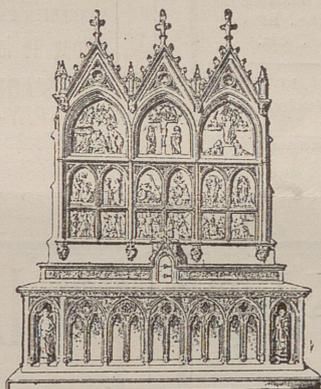
MOSAÏQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
 3, rue des Mathurins, Paris.
 USINES A ASNIÈRES (SEINE)

BILLARDS ET BILLARDS-TABLES
 E. GUERET, 53, rue de Lancry, Paris.

ATELIERS FROG-ROBERT
H. POIRET S^R
 36 ET 38, RUE BONAPARTE, PARIS

MÉDAILLES OR ET ARG. AUX DIFFÉRENTES EXPOS.

Statues religieuses : plâtre, carton-romain, carton-pierre, terre cuite, bois, pierre, zinc fonte de fer, bronze et marbre.
 Modèles anciens et reproductions
 Bustes-reliefs, groupes, etc.



MOBILIER D'ÉGLISE
 AUTELS, CHAIRES A PRÊCHER, CONFESSONNAUX
 BANCS D'ŒUVRE, STALLES, APPUIS DE COMMUNION
 BÉNITIERS, FONDS BAPTISMAUX, ETC.
 Exécution de tous travaux sur plans

Soc. Gén. du Durcissement du Plâtre
 DE LA PIERRE ET DES CIMENTS PAR LA
MARMOREÏNE
 TEINTAGE & IMPERMÉABILISATION
 EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1889
 Récompense Unique

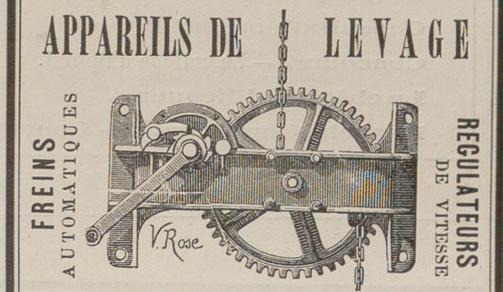
Les plâtres ainsi durcis ne peuvent être rayés à l'ongle et peuvent être lavés aussi souvent que cela est nécessaire, comme on le ferait d'une plaque de marbre.
 La **Marmoreïne ne couvre pas** et ne change en rien l'aspect du plâtre qui, après durcissement, continue à respirer. — Rien donc de commun avec le silicate.
 La marmorisation des pierres arrête instantanément la désagrégation la pierre la plus tendre devient aussi dure que de la roche.
 Le teintage des ravalements extérieurs ne couvre pas et imite parfaitement la pierre.
 En imperméabilisant les saillies et ornement d'architecture on rend inutile le recouvrement en zinc, si disgracieux et si coûteux.

DERNIERS TRAVAUX FAITS :
 Restauration Arc du Carrousel ;
 3.000 mètres à la Façade Rivoli (Palais du Louvre) ;
 3.500 m. Caisse Nat. d'Épargne des Postes et Télégraphe.
PRIX DANS PARIS (main d'œuvre comprise) :
 Le mètre pour durcissement simple..... 0 fr. 55
 Le mètre pour durcissement de pierres au ciment 0 fr. 75 à 1 fr., teintage 0 fr. 25
 Le mètre pour l'imperméabilis. simple..... 0 fr. 40

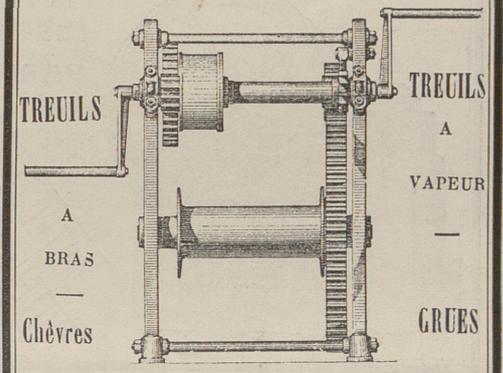
28, rue Desbordes-Valmore (Passy) anc^t. 31, r. Bonaparte

SAUTTER LEMONNIER & C^{IE}
SAUTTER, HARLÉ ET C^{IE}, S^R
 26, avenue de Suffren, Paris

EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889
 HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY



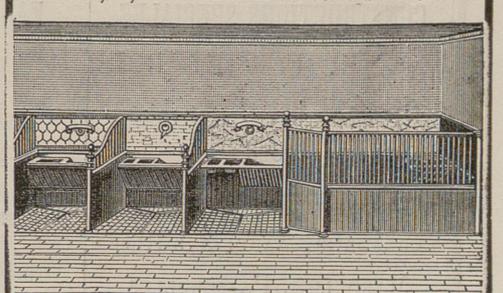
MONTE-CHARGES
 AVEC APPAREILS DE SÉCURITÉ



ALEXIS MÉNARD Suc^r de CONSEIL
 27, rue de la Jonquière, Paris, anc^t 279, rue Marcadet.
CHARPENTE & MENUISERIE EN FER
SERRURERIE D'ART

ÉLECTRICITÉ, ACOUSTIQUE, PARATONNERRES
 Spécialités brevetées, systèmes *Cairrol et A. Ménard*
Persiennes fer, fer et bois, lames mobiles en verre.
Ferme-persiennes fonctionnant de l'intérieur.
Espagnolettes à tringle plate pour persiennes.
Glaces et Portes à coulisse.
Fermetures de Magasin, Stores, Jalousies.
Chassis mécaniques pour écoles, casernes, cuisines, etc.
Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats
 SYSTÈME ÉCONOMIQUE, SANS PUIITS.
Appareils de levage de tous systèmes
 HYDRAULIQUES, A VAPEUR, A BRAS, ETC.
COMMISSION pour tous articles du bâtiment.
Frein automatique silencieux Breveté
 Parant à toute imprudence

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
 BERGER ET BARILLOT
BARILLOT & JARDILLIER, S^{RS}
 Paris, 29, rue du Colisée. — Usine à Moulins



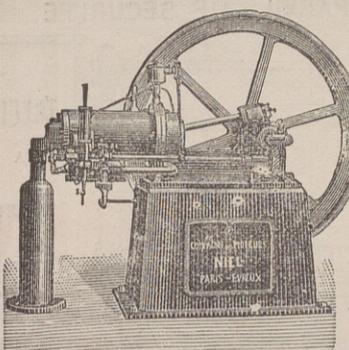
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
MÉDAILLE D'ARGENT
SPÉCIALITÉ DE STALLES ET BOXS
A ARMATURES FER FORGÉ
PANNEAUX BOIS DÉMONTABLES
& PANNEAUX FER SANS SONORITE
SOLIDITÉ GARANTIE
 Tarif et album franco sur demande.

SOMMAIRE :

TEXTE. — **Prague et son Exposition.**
Les gaietés du ravalement.
Hôtel avenue du Bois-de-Boulogne.
Mairie de Maisons-Laffitte.
Correspondance. — Les emplois d'architectes diocésains.
Consultations juridiques.
Concours. — Le collège d'Epinal.
Le château d'Ecouen.
Propriété artistique. — **Concours.** — **Nouvelles.**

DESSINS. — **Frontispice.** — **Exposition nationale de Prague.** — Statue de Georges Podebrad. — Entrée principale et palais de l'Industrie. — Pavillon de céramique de Rakovnick. — Pavillon-cabaret du baron Taroucca. — Pavillon du Crédit industriel.
Hôtel avenue du Bois-de-Boulogne. — Plans.
Mairie de Maisons-Laffitte. — Façade postérieure. — Plans.
Consultations juridiques. — Deux croquis.
Collège d'Epinal. — Entrée du grand collège. — Façade principale. — Coupe longitudinale. — Plans.
 PLANCHES HORS TEXTE — Planches 8 et 9, Mairie de Maisons-Laffitte.

COMPAGNIE DES MOTEURS NIEL
 22, RUE LAFAYETTE



EN FACE LA
Rue St-Georges
PARIS

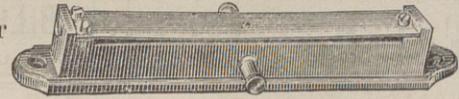
MOTEURS A GAZ NIEL
MOTEURS A PÉTROLE NIEL

Pour éclairage électrique et distributions d'eaux, de châteaux, maisons de rapport, maisons de campagne, hôtels, villas, etc.

DEVIS, PLANS ET ÉTUDES
Fournis gratuitement.

PLUS D'INCENDIES!!

Longueur 0^m20 Largeur 0^m03



L'AVERTISSEUR CANADIEN, Prix : 10 fr.

S'adaptant sans frais aux sonneries électriques, facile à poser par tout le monde. — Breveté S. G. D. G.

LE VERROU MERVEILLEUX, Prix : 15 fr.

Se manœuvrant à distance. — Breveté S. G. D. G.

AVERTISSEUR CONTRE LES VOLEURS ET LES BRACONNIERS
 SONNERIES ÉLECTRIQUES. — TÉLÉPHONE SYSTÈME ROULEZ. — MÉCANIQUE DE PRÉCISION

Nouv. lle lampe électrique de mineur, système D. TOMMASI, brev. S. G. D. G.

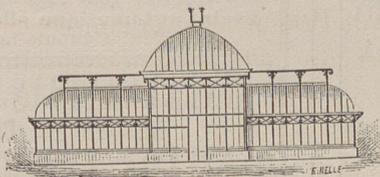
S'ADR. A L'ÉTOILE MAGNÉTIQUE, 45, RUE JACOB, PARIS.
 CRESPIN-DUFAYEL, 11-13-15, Bd Barbès, agent général de vente

USINE DU VEXIN

L. GRENTHE

Paris. — 83, rue d'Hauteville, 83. — Paris

MÉDAILLE
D'OR



EXPOSITION
UNIVERSELLE
1889

CONSTRUCTIONS SPÉCIALES
EN FER, FER ET BOIS

Système brev. s. g. d. g.

POUR

CHARPENTES DE LUXE

VERANDAHS, JARDINS D'HIVER

MARQUISES, PASSERELLES

ETC., ETC.

FABRICATION SPÉCIALE
DE SERRES

POUR TOUTES APPLICATIONS

NOUVELLES DISPOSITIONS

BREVETÉ S. G. D. G.

POUR

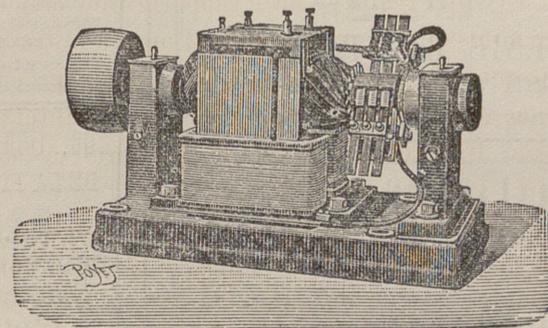
CHAUFFAGES PAR CIRCULATION
D'EAU CHAUDE

Nous exécutons à forfait tous les travaux
de notre spécialité.

« L'ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE »

CAPITAL : 2 570 000 FR.

Siège social : 15, place Vendôme } PARIS
 Usines : 250, rue Lecourbe }



ECLAIRAGE PAR ARC ET PAR INCANDESCENCE

COURANT CONTINU. — COURANTS ALTERNATIFS
 Machine Rechinowski reconnue par le Jury de l'Exposition
 comme supérieure à toutes les machines exposées

TRANSPORT ÉLECTRIQUE DE L'ÉNERGIE

MATÉRIEL POUR STATIONS CENTRALES

TRANSFORMATEURS, Bougies JABLOCHKOFF

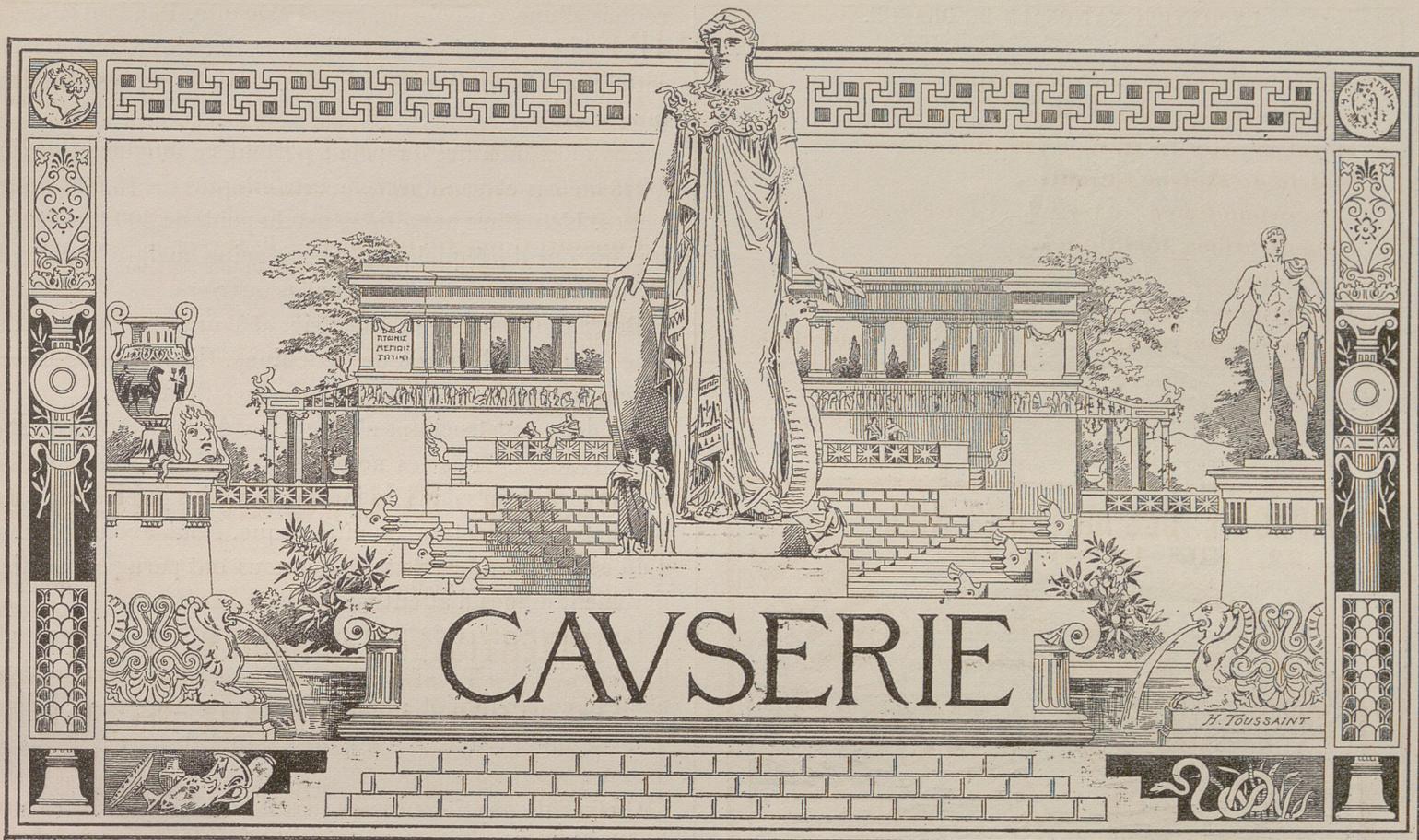
LOCATION DE MATÉRIEL MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE

EXPOSITION DE 1889

Station du pont d'Iéna : 600 chevaux

EXPOSITION DE 1889

3 Médailles d'Or. — 2 Médailles d'Argent. — 1 Médaille de Bronze.



PRAGUE ET SON EXPOSITION

(Voyez page 25.)

Avant de continuer cette petite étude sur l'Exposition de Prague, nous devons adresser tous nos remerciements à notre confrère M. Emile Camut, qui nous a offert spontanément tous les documents nécessaires à ces articles. M. Camut, au cours d'un voyage d'étude en Allemagne et en Autriche, a visité Prague et en a rapporté une collection de vues et de notes qu'il a gracieusement mise à notre disposition. Pour qui sait combien il est difficile de se procurer des renseignements exacts sur ces contrées, on comprendra que nous soyons très reconnaissants à M. Camut de son obligeance.

De son côté M. Camut tient à acquitter une dette de reconnaissance envers ses hôtes tchèques, et il nous adresse la lettre suivante :

CHER MONSIEUR,

..... Je serais enchanté que vous voulussiez bien dire deux mots aimables à l'adresse de M. Aurednicek, avocat, docteur en droit, qui a eu l'obligeance de collationner les photographies de Prague dont vous commencez la publication aujourd'hui. M. Aurednicek est président de la « Société Française ».

Cette société se donne comme mission de faire connaître nos œuvres littéraires, ses membres ne parlent que le français les jours de réunion. M. A. Aurednicek, fils du précédent, est un chaud partisan de la France.

Enfin l'Alliance française est présidée par M. Piutas; son
7^e Année. — N^o 4.

but est de développer l'enseignement du français dans les écoles tchèques.

Je suis certain que tous les Français qui se rendront à Prague seront accueillis à bras ouverts par ces messieurs, il est bon de le dire...

Bien cordialement à vous.

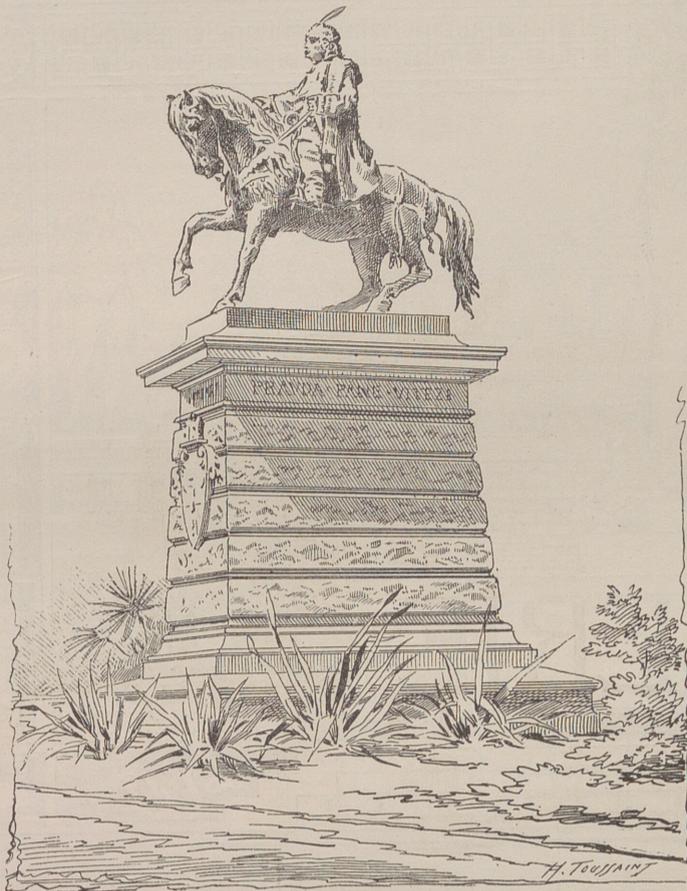
Emile CAMUT.

Comme nous l'avons dit dans le précédent article, l'Exposition nationale de Prague a été organisée en célébration du centième anniversaire de la première exposition industrielle; tenue à Prague, en 1791, à l'occasion du couronnement de Léopold II, comme roi de Bohême.

Quatre autres expositions industrielles furent organisées à partir de 1828. La première idée d'une grande exposition centenaire se fit jour dès 1882. Après diverses péripéties qui s'expliquent par l'antagonisme des deux partis, tchèque et allemand, l'exposition fut définitivement fixée à 1891. C'est une entreprise d'ordre privé, mais placée sous le protectorat de l'empereur François-Joseph. Le pays a pris part à l'entreprise pour 100,000 florins et la ville de Prague pour 60,000. Les villes provinciales de Bohême, les corporations et d'autres associations patriotiques ont souscrit pour 300,000 florins, plus la somme de 260,000 florins souscrite comme fonds de garantie. Les fonds disponibles étaient donc de 720,000 florins, soit 4,800,000 francs.

Le principe des pavillons séparés a été accepté pour cette

EXPOSITION NATIONALE DE PRAGUE.
Statue de Georges de Podebrad.



exposition. Un seul grand bâtiment, le palais de l'Industrie, se dresse au milieu des jardins. Il est précédé de parterres flanqués eux-mêmes de deux palais, le palais des Beaux-Arts et celui de l'Exposition rétrospective. Cette disposition présente une analogie frappante avec celle adoptée au Champ-de-Mars en 1889. Ce n'est pas du reste la seule, et Paris a visiblement inspiré Prague. C'est ainsi qu'on y trouve des fontaines lumineuses, un ballon captif et une tour Eiffel de proportions réduites.

Le groupe de palais, dont nous venons de parler, est situé à l'entrée de l'Exposition, à laquelle on accède par une porte décorée de quarante écussons aux armes des villes de Bohême. Cette porte, haute de 48 mètres, une fois franchie, on circule au milieu des parterres, dont les plates-bandes, dessinées à la manière française, ont leurs rinceaux composés de motifs empruntés aux broderies nationales. La statue en bronze du roi Georges de Podebrad s'élève devant la porte monumentale du palais de l'Industrie, le plus important et le plus imposant de toute l'Exposition.

Ce palais qui sert à abriter les chefs-d'œuvre de l'industrie bohème, a été conçu par des ingénieurs tchèques, et exécuté également, jusque dans ses moindres détails, par des ouvriers indigènes. La galerie centrale a une largeur de 40 mètres, et une longueur de 70. Elle est formée, comme la galerie des machines de Paris, de fermes système Contamin, de 87^m80 de portée et d'une hauteur de 44 mètres. On se rend compte de l'importance de ce vaisseau, et de l'état avancé de l'industrie du pays qui a réussi à mener à bien un montage aussi délicat. Dans les quatre angles se dressent des pylônes en maçonnerie, figurant des tours. Au milieu, entre les deux pylônes de la façade principale, s'élève la tour centrale, cou-

ronnée d'une coupole légère et élégante. Pendant toute la durée de l'Exposition, un projecteur électrique, installé dans cette coupole, envoyait à plus de deux lieues ses faisceaux lumineux.

Les ailes latérales du palais portent sa longueur maxima à 238 mètres et sa superficie totale à près de 13,000 mètres carrés. L'ossature métallique est du poids de 800 tonnes. Les travaux ont duré quelques mois à peine, malgré la difficulté et la nouveauté du travail pour les ouvriers.

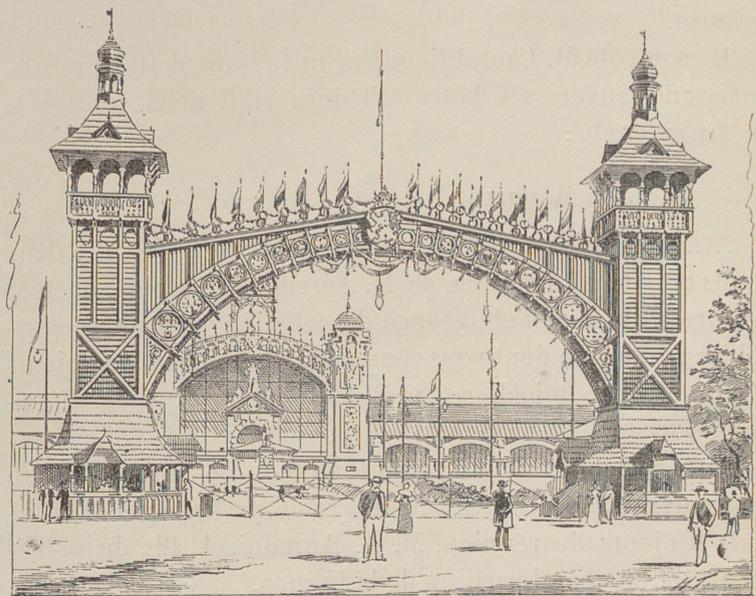
Derrière le palais de l'industrie, et à une assez grande distance, est élevé le palais des machines. Comme pour le précédent bâtiment on a adopté les fermes Contamin.

Ces deux constructions n'offrent pas de caractère ni de style bien national. Mais les nombreux pavillons isolés que l'on trouve disséminés dans les jardins sont plus intéressants sous le rapport architectural ou pittoresque. Nous avons fait choix d'un certain nombre de vues qui nous ont paru plus particulièrement dignes d'attention.

Les unes font sentir l'influence autrichienne ou allemande, les autres révèlent l'art particulier au pays. Les analyser n'aurait aucun intérêt : aucune description ne vaut le document graphique que nous pouvons mettre sous les yeux du lecteur.

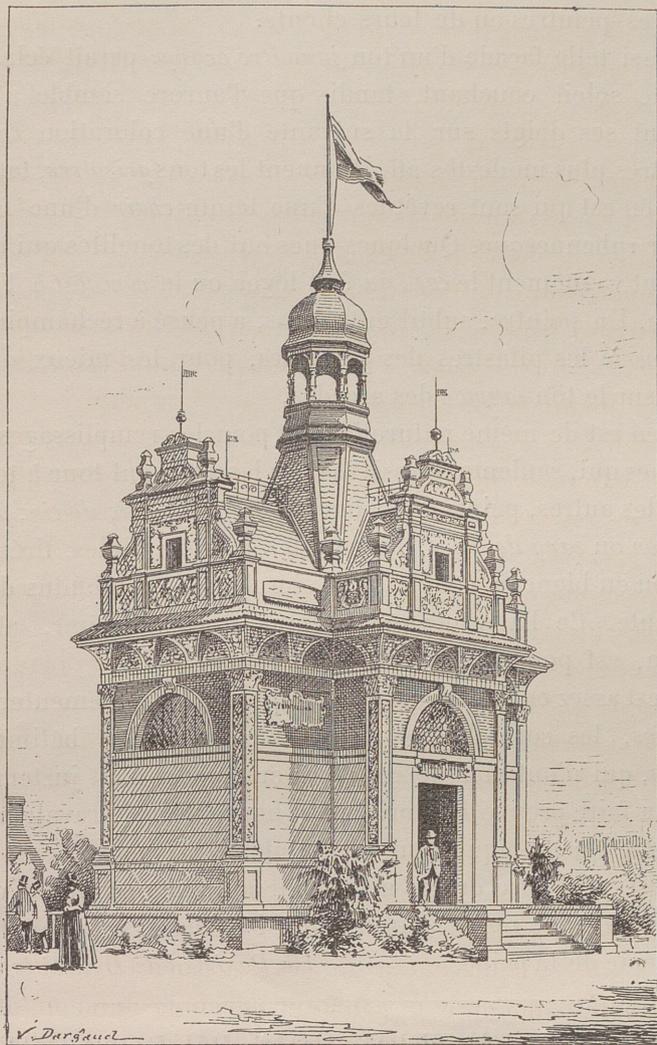
Quant à la physionomie de l'Exposition, nous laisserons la parole à M. Camut, qui nous a donné communication de quelques notes de voyage :

« Faites circuler autour de ces constructions pittoresques une foule exubérante de gaieté et de bonne humeur ; mettez sous les portiques quelques groupes joyeux aux vêtements multicolores comme en portent encore quelques peuples du Nord, placez aux bow-window de jolies filles dans le costume national tchèque, composé d'un jupon bouffant rouge ou bleu, bordé d'un galon noir, mais suffisamment court pour laisser voir les bas blancs bien tendus et les petits souliers vernis ; d'un corsage garni de dentelle, brodé de fines passementeries d'or, cambré à la taille, mais dépourvu de manches afin de laisser aller les bras nus, et vous aurez un tableau de kermesse comme il est difficile d'en peindre sur les bords de la Seine.



Entrée principale et palais de l'Industrie.

Pavillon de céramique de Rakovnick.



« J'a eu la bonne fortune de me trouver à Prague un jour de fête et de voir l'Exposition en pleine animation.

« Le soir autour des fontaines lumineuses, le public accueillait par des vivats frénétiques les airs nationaux que jouaient les orchestres, manifestant sa joie lorsque des cascades scintillantes s'élançaient successivement des gerbes jaunes, rouges, bleues, violettes, orangées et vertes qui se fondaient dans une harmonie parfaite de coloration puis disparaissaient pour retomber en pluie éclatante d'argent ou d'or.

« Beaucoup de paysans avaient la boutonnière ornée d'une cocarde sur laquelle était gravé le nom de leur village comme un témoignage du voyage accompli et du prix que jusque dans les plus humbles chaumières on attachait au succès de l'Exposition.

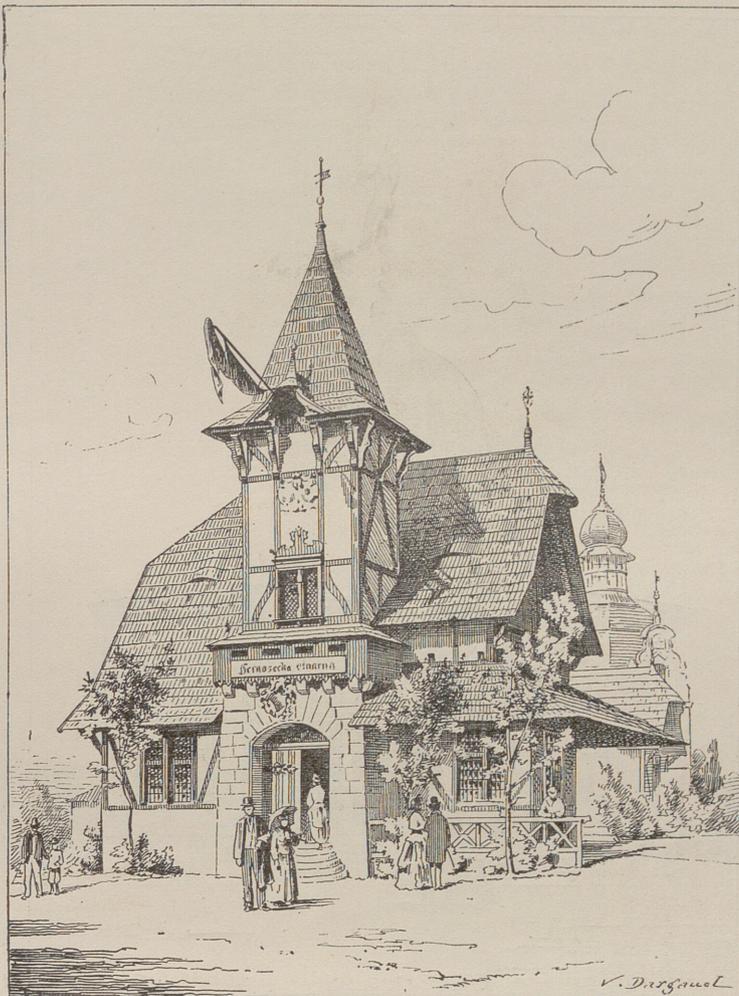
« Ils n'étaient pas les moins heureux et les moins fiers du résultat de l'œuvre commune; avant de regagner Prague par groupes enlacés, ils venaient acclamer deux de nos compatriotes, MM. Surcouf et Godard, dont les ascensions aérostatiques ajoutaient aux attraits de l'Exposition.

« Les retardataires semblaient hypnotisés par les derniers faisceaux électriques qui se perdaient dans la nuit, on aurait dit que cette traînée lumineuse les pénétrait et leur faisait sentir la marche de l'humanité dans les voies de la science.

« Je n'oublierai pas de longtemps mon retour à Prague en compagnie de ces braves gens qu'un mot français jeté au hasard faisait vibrer d'enthousiasme. »

Les fontaines lumineuses dont il vient d'être question,

Pavillon-cabaret élevé par le comte Taroucca.



ainsi que les illuminations du soir, ont été un des grands succès de l'Exposition. Nous reviendrons sur ces deux points dans un dernier article.

(A suivre.)

E. RÜMLER.

LES GAÏETÉS DU RAVALEMENT

On voit parfois de singulières choses dans la Ville-Lumière.

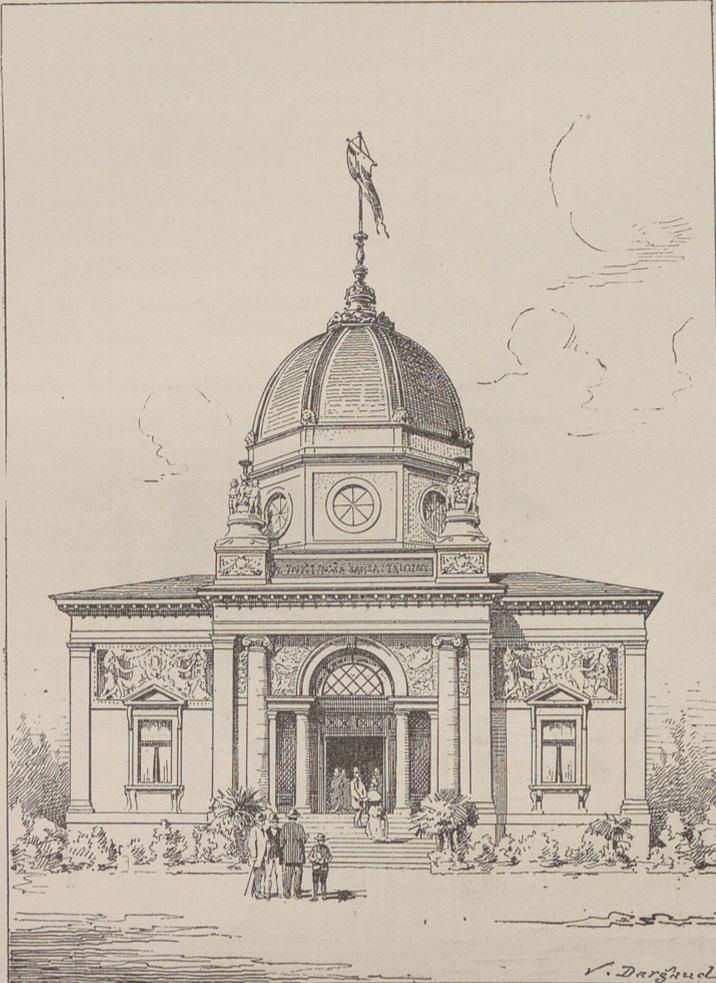
Tout le monde connaît la charmante place des Vosges (anciennement place Royale), ses pittoresques maisons de briques, à chaînes de pierre, son portique à arcades et ses hauts toits d'ardoise hérissés de souches et de lucarnes.

Nul endroit à Paris n'a mieux conservé sa physionomie d'origine; le caractère de l'époque Louis XIII y est encore frappant, et l'on cherche vaguement sous les ombrages qui entourent la statue équestre du roi (*le Juste?*) un mousquetaire botté et plumé, en compagnie d'une dame à haute colerette et d'un lévrier noir.

Or, cette année, un arrêté du préfet de la Seine a enjoint aux propriétaires du quartier du Marais d'avoir à mettre en *état de propreté* les façades de leurs maisons.

On a souvent réclamé contre cet usage demi-barbare qui oblige à gratter la pierre, juste au moment où la patine commence à offrir une couleur intéressante, ou bien encore à couvrir d'une peinture fade et luisante les façades qui rappellent, après cette opération, les papiers glacés des boîtes de confiseurs.

Prague. — Pavillon du Crédit industriel.



Mais en somme l'édit a du bon, car Dieu sait à quel état de saleté certains immeubles arriveraient si l'on n'y mettait ordre. Ceci étant donc admis, il a bien fallu que la place des Vosges se résignât à se voir gratter ou peindre l'épiderme, tout comme un vulgaire carrefour.

Or les maisons de cette place appartiennent, malgré leur unité de style, à des propriétaires différents; la Ville de Paris en possède même une partie.

Soumis à l'arrêté préfectoral (parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement), ces divers propriétaires ont mandé chacun leur entrepreneur de ravalements, et ceux-ci se sont empressés de donner leur avis :

Lavez la pierre, mais ne la grattez pas, a dit le premier à son client, le grattage est un massacre. — Un lavage serait insuffisant, a répondu le deuxième au propriétaire économe qui cherchait à en faire le moins possible, trois bonnes couches de peinture à l'huile sont excellentes pour préserver les dessous. — Le grattage est encore le meilleur des procédés, a affirmé le troisième, c'est le seul rationnel, le seul qui donne une nouvelle jeunesse à la pierre. — Méfiez-vous de l'huile, a insinué le quatrième, le badigeon à la chaux est plus mat, plus artistique, c'est le ravalement de nos pères. — Le badigeon ne tient pas, a dit le sixième (peintre des nouvelles couches), l'huile encrasse et s'écaille, le grattage affaiblit, le lavage est nul, mais, rassurez-vous, je suis breveté pour une néo-peinture, garantie au silicate, qui conserve indéfiniment et qui, que, etc., etc..... Tous enfin ont été d'un avis différent.

Mais ce n'est pas tout, à ces procédés divers d'exécution

sont venus s'ajouter les colorations variées au goût des maîtres-peintres ou de leurs clients.

Aussi telle façade d'un ton jaunâtre orangé paraît éclairée par le soleil couchant, tandis que l'aurore semble avoir déteint ses doigts sur la suivante d'une coloration rosée. D'autres plus modestes affectionnent les tons grisâtres, tandis qu'il en est qui sont revêtues d'une teinte chair d'une fraîcheur rubennesque. Quelques-unes ont des tonalités qui rappellent vaguement le café au lait léger ou le chocolat à l'eau claire. Un peintre, subtil entre tous, a pensé à réchampir en gris-perle les pilastres des portiques, pour les mieux détacher sur le ton saumon des arcades.

Il en est de même naturellement pour les remplissages en briques qui, seulement lessivés chez les uns, sont tour à tour, chez les autres, peints ou badigeonnés en tons lie de vin, brun marron ou sang de bœuf, laissant les joints visibles, tirés au fer, ou en blanc, à l'anglaise ou simplement confondus dans la teinte. Ce bariolage que le temps, il faut l'espérer, atténuera, est pour le moment grotesque.

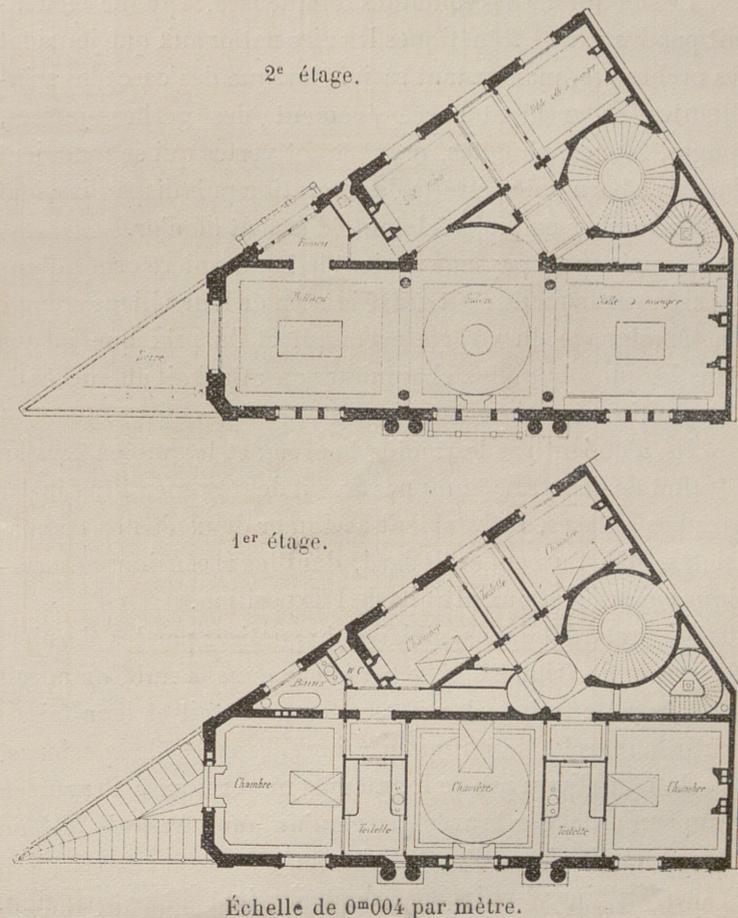
Il est assez curieux que la Ville, qui tient à réglementer les saillies, les corniches et les combles dans des bâtiments neufs, qui n'ont rien de commun entre eux, n'ait justement pas su faire preuve d'autorité pour harmoniser le ravalement de cette place unique dans la capitale.

C'est peut-être drôle, mais pour qui aime sa vieille ville jusque dans ses verrues, aurait dit Montaigne, cela fait tout de même de la peine. *Un Parisien de Belleville.*

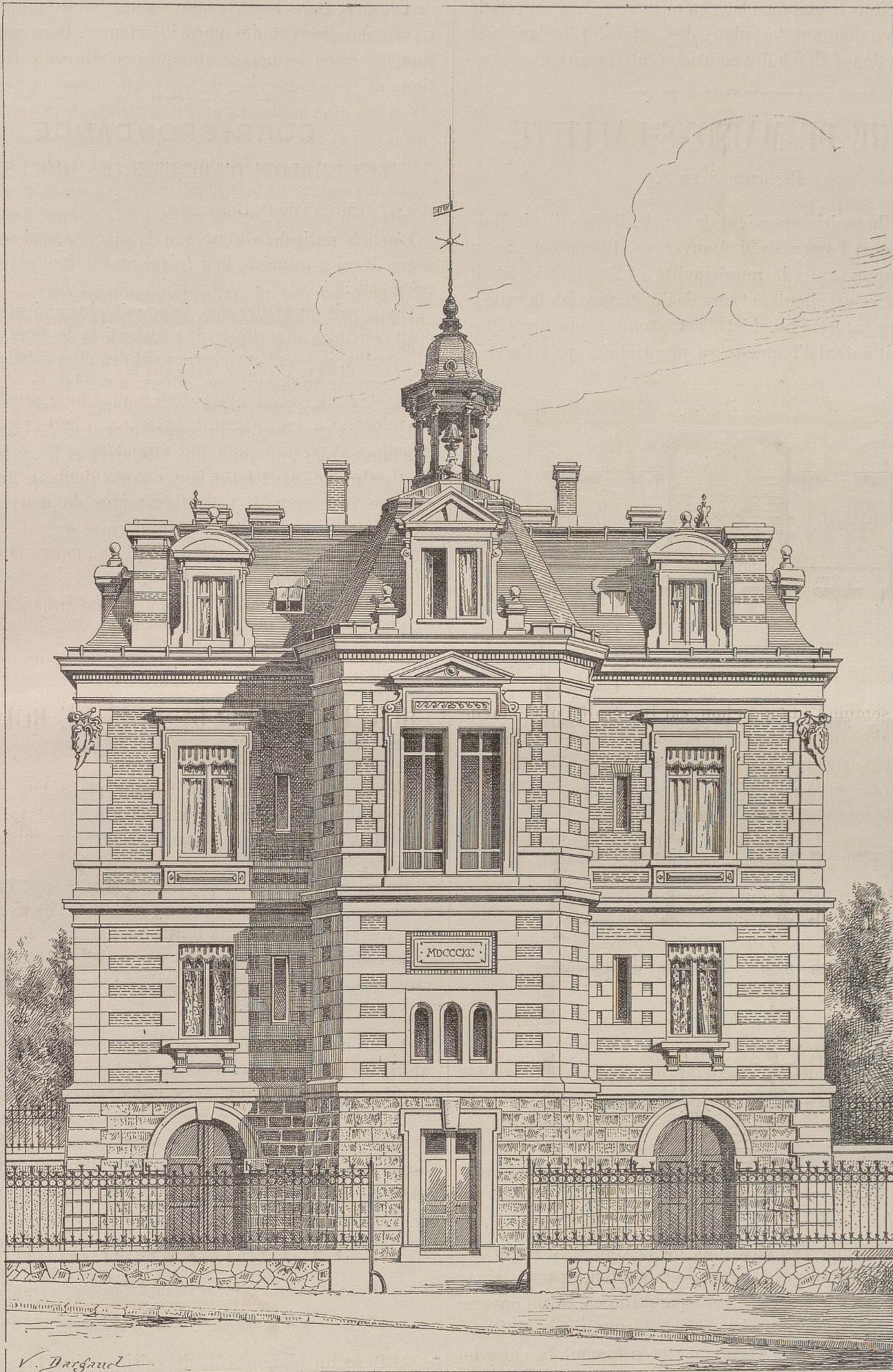
HOTEL AVENUE DU BOIS-DE-BOULOGNE

PLANCHES 4 ET 5 (Voyez page 18)

Après avoir donné dans nos planches la vue perspective,



Mairie de Maison-Laffitte. — Façade postérieure.



la façade postérieure et les plans du rez-de-chassée de l'hôtel construit par M. Pollet à l'angle de l'avenue du Bois-de-

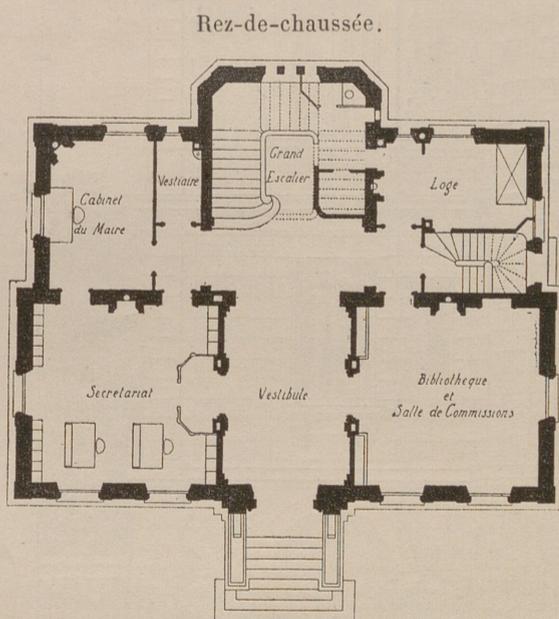
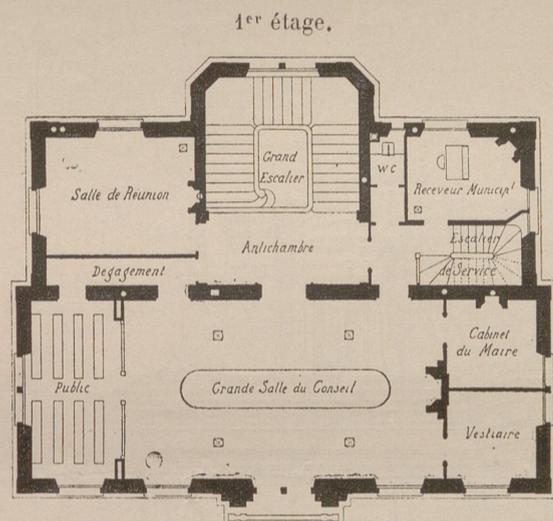
Boulogne et de la rue Pergolèse, nous avons continué cette publication par des gravures dans le texte reproduisant à

plus grande échelle les motifs les plus importants de la façade principale. Nous terminons dans ce numéro ce qui est relatif à cet hôtel, en donnant les plans des étages. L'irrégularité du terrain a donné lieu à des solutions intéressantes.

MAIRIE DE MAISONS-LAFFITTE

PLANCHES 8 ET 9.

La nouvelle mairie que vient de construire la ville de Maisons-Laffitte est l'œuvre de M. Dauvergne. Phénomène assez rare, les rapports entre la municipalité et l'architecte n'ont pas cessé d'être excellents, et lors de l'inauguration la ville a offert à notre confrère un objet d'art comme souvenir. Cette attention fait autant d'honneur au propriétaire qu'à l'architecte.



Echelle de 0^m004 par mètre.

Le nouvel édifice s'élève le long de la voie du chemin de fer, à la tête du pont qui est près de la station, et à quelques mètres de la gare. Cette gare, entre parenthèses, paraît encore plus misérable depuis que s'élève à côté la mairie de M. Dauvergne. On ne comprend vraiment pas comment la compagnie de l'Ouest n'a pas encore rasé cette mesure pour élever un bâtiment en rapport avec l'importance du trafic de Maisons.

Nos planches hors texte reproduisent les vues perspectives de l'édifice. Dans le texte nous avons donné la façade postérieure, des plans et des vues intérieures. Dans un prochain numéro, nous donnerons quelques détails sur cette construction.

CORRESPONDANCE

LES EMPLOIS D'ARCHITECTES DIOCÉSAINS

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

L'article intitulé « Concours de places », qui a paru dans votre dernier numéro, m'a laissé un tantinet rêveur et voici pourquoi :

Il y a trois ou quatre ans, je ne sais plus au juste, à la suite d'un concours ouvert pour la nomination de deux architectes diocésains, il y eut un classement des plus méritants, et il y eut, comme toujours, une queue, non classée, de candidats moins capables, incapables ou simplement risibles.

Les deux architectes classés premier et second furent nantis des honorables fonctions sans titulaires et les autres *classés*, tout en maudissant leurs juges probablement, firent contre fortune bon cœur et attendirent que de nouvelles places devinssent vacantes.

Celui qui avait le numéro trois et que je ne connais pas, a dû se dire : « La prochaine sera pour moi ! » et cela semble naturel. Les autres *classés* ont pu supputer, d'après les tables de probabilité sur la vie des diocésains, quel nombre de mois ou d'années durerait leur attente.

Voilà qu'on ouvre un nouveau concours et mes *classés* s'abstiennent, pensant que ça n'est pas pour eux puisqu'ils sont *classés* ; mais bientôt ils apprennent avec stupéfaction qu'on vient de nommer six architectes diocésains en leur faisant la nique !

Que penser de la figure qu'ils ont dû faire ?

Pour moi qui ne suis ni blackboulé, ni classé, ni même candidat et encore moins rapporteur, je trouve cela au moins... pénible.

Quant aux nouveaux promus, qui n'y sont évidemment pour rien, cela ne leur enlève aucun mérite ; ils viennent peut-être avant leur tour, voilà tout.

Je vous livre ma rêverie pour ce qu'elle vaut et vous laisse entièrement juge de l'opportunité de sa publication.

Veillez agréer, etc.

A. B.

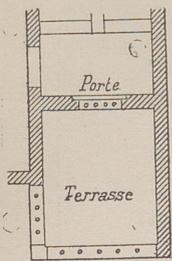
Au reçu de cette lettre, qui nous paraissait contenir des affirmations bien extraordinaires, et qui seraient très graves si elles étaient bien justifiées, nous avons été aux informations, et on nous a répondu, *officiellement*, que les faits avancés étaient inexacts. « Tous ceux qui ont passé les examens des cultes ont été, depuis longtemps, et peu de temps après chaque concours, pourvus de diocèses. »

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Jour de souffrance. — Terrasse. — Vue.

1^o Dans un pignon, côté du voisin, j'ai fait établir un jour de souffrance au premier étage, à 1^m90 du sol à l'appui. Ce jour est avec barreau et grillage, mais le châssis est fixé dans un bâti.



En fixant le châssis par des vis, aurai-je le droit de le conserver ainsi? (Art. 677, § 3, *Manuel des lois du Bâtiment*.)

2° Dans la même propriété, au deuxième étage, il y a une terrasse ayant accès par une porte donnant sur l'escalier; sur cette terrasse j'ai vue sur le voisin, ce qui constitue une servitude, à moins d'élever le mur à 1^m90 du sol.

Peut-on conserver les choses en leur état actuel, en supprimant l'accès de la terrasse par une grille dormante placée au devant de ladite porte?

Réponse. — 1° Le jour de souffrance dans les conditions indiquées par notre correspondant, avec châssis vitré fixé avec vis dans un bâti, satisfait aux obligations inscrites dans l'article 676 du Code civil;

2° Dès lors que la terrasse n'est pas accessible, cette terrasse n'est plus qu'une toiture ordinaire et, dès lors, on ne peut plus arguer d'une contravention de vue en ce qui la concerne: mais il faut que la grille soit dormante comme le dit notre correspondant.

Balcon. — Vue.

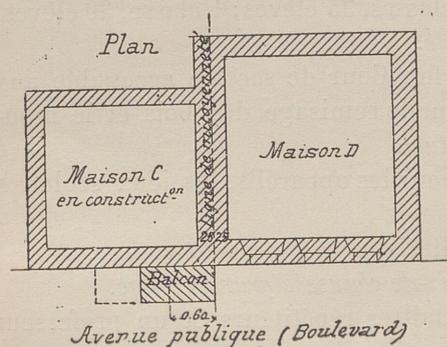
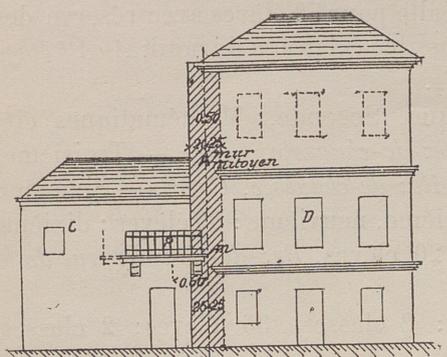
Deux maisons C et D contiguës sont situées sur le même alignement en bordure sur une avenue publique. Le mur de séparation A des deux maisons est mitoyen sur une certaine hauteur, c'est-à-dire dans la hauteur de la maison C qui est moins élevée.

Le propriétaire C..., qui construit actuellement sa maison, veut établir un balcon, et l'extrémité *m* du plafond de ce balcon arrive à la ligne de mitoyenneté, sans observer la distance de 0^m60 que la loi exige pour les vues obliques. (Art. 678, 679, 680.)

Comme ce balcon est en saillie sur la voie publique, puisque les deux maisons sont en bordure sur l'avenue, le propriétaire B... ne peut-il exiger que le balcon R soit à 0^m60 de distance de la ligne mitoyenne, ainsi que la loi le prescrit pour les vues obliques sur les propriétés particulières, les articles de loi ne faisant aucune restriction à ce cas particu-

lier? S'il en était autrement du balcon R, on pourrait voir dans les croisées voisines de la maison D.

Réponse. — Lorsque le propriétaire d'une maison bordant la voie publique a établi un balcon dans toute l'étendue de la façade, le propriétaire de la maison voisine et contiguë, sur le même alignement, ne peut prétendre que l'extrémité du balcon doit être placée à 6 décimètres de son héritage sur lequel il y a une vue oblique. Chaque propriétaire riverain a le droit d'établir des



balcons ou des constructions en saillie sans être soumis à d'autres restrictions ou conditions que celles qu'il appartient au pouvoir administratif ou municipal de déterminer. Ce droit ne reçoit aucune limitation des obligations des articles 678, 679 du Code civil. (Cass. 27 août 1849.)

Lorsqu'un particulier a été autorisé à établir un balcon extérieur, les voisins ne peuvent, sous le prétexte que l'établissement à hauteur n'est pas dans les limites de vues exigées par le Code et constitue une servitude de vue à leur préjudice, s'adresser aux tribunaux ordinaires pour faire modifier cet état de choses; il y a lieu, dans ce cas, à interprétation préalable de l'acte administratif par l'autorité administrative. (Cass., 3 janvier 1826.)

Réception. — Travaux publics.

Une ville ayant traité avec une société (dont je suis l'architecte) pour la concession d'un abattoir public à construire aux frais de ladite société et ayant procédé à une réception provisoire, y a-t-il un délai pour la réception définitive?

Autrement dit, la réception provisoire ayant eu lieu il y a deux ans et demi, la ville n'ayant pas demandé ni fait procéder à aucune autre réception, est-elle en droit de demander une autre réception, surtout le contrat de concession ne portant aucune clause visant une réception quelconque, les travaux devant être et ayant été surveillés en cours d'exécution?

Réponse. — En matière de travaux publics il est procédé à la réception provisoire, immédiatement après l'achèvement des travaux, en présence de l'entrepreneur.

Les procès-verbaux de réception garantissant la bonne exécution des travaux deviennent par là des titres qui dégagent la responsabilité de l'entrepreneur et assurent le paiement.

Après l'expiration du délai de garantie il est procédé de la même manière à la réception définitive, ce délai de garantie est plus ou moins long. A défaut de stipulation expresse dans le devis, il est de six mois à dater de la réception provisoire pour les travaux d'entretien et d'un an pour les travaux d'art.

A la différence de la réception provisoire, la réception définitive peut être tacite; cette réception tacite résulte d'une possession pendant une année après la réception provisoire sans observation de la part de l'administration.

Le secrétaire du Comité de jurisprudence,
Henri RAVON, architecte.

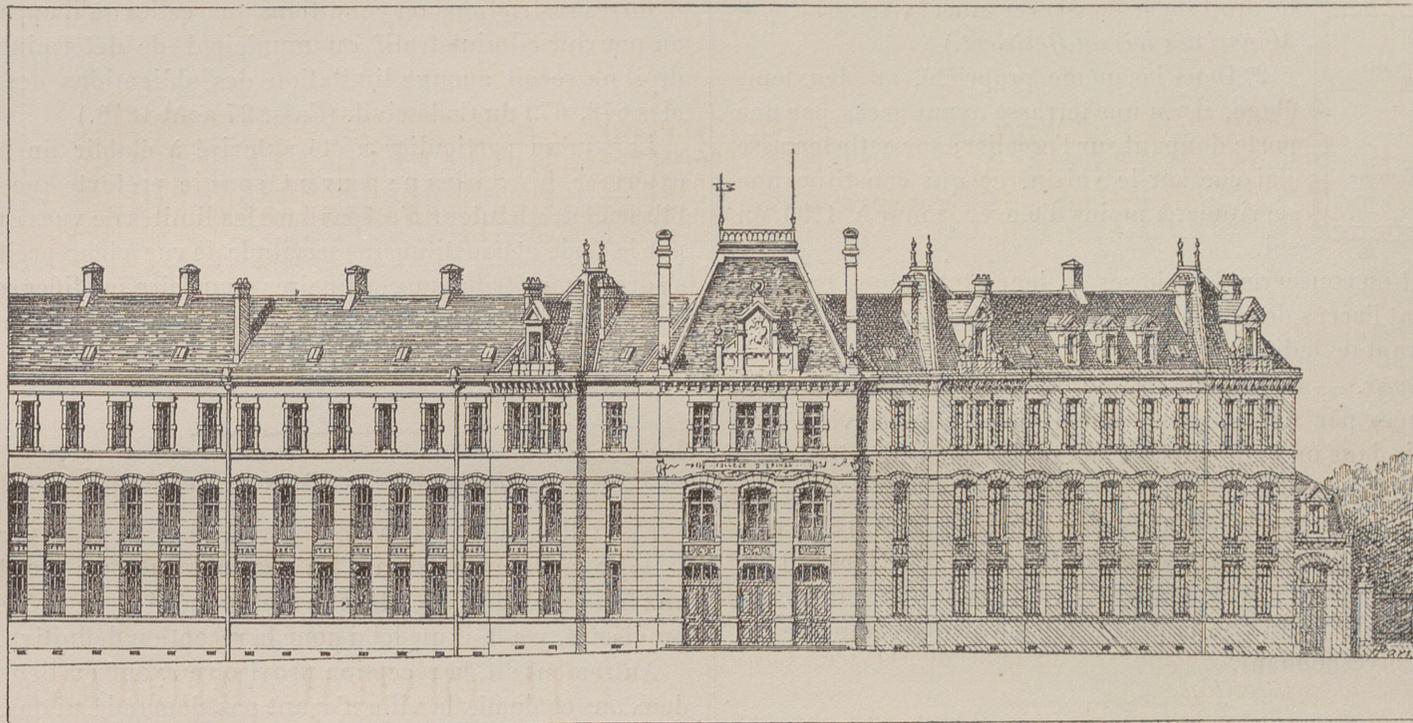
CONCOURS

LE COLLÈGE D'ÉPINAL

Au mois d'avril la municipalité d'Épinal mettait au concours la reconstruction du Collège et de l'École industrielle. Certains bâtiments étaient à conserver, ce qui limitait beaucoup la liberté des concurrents.

L'établissement devait contenir 200 internes, 50 demi-pensionnaires et 150 externes. Le montant de la dépense était limité à 550,000 francs, mobilier et honoraires compris. Les honoraires étaient fixés par forfait à 25,000 francs. La somme disponible n'était donc en réalité que de 525,000 francs. Voici quelles étaient les constructions exigées par le programme; nous avons indiqué en italique les solutions adoptées par M. Clasquin qui a remporté le prix.

Collège d'Épinal.— Entrée du grand collège, sur l'angle du bâtiment.



Echelle de 0,002 par mètre.

CONCIERGE DU GRAND COLLÈGE. — Logement pour un ménage. *Angle du cours et quai.*

CONCIERGE DU PETIT COLLÈGE. — Logement pour un ménage. *Angle du quai et rue de la Comédie.*

PARLOIR. — Autant que possible ne communiquant pas directement avec les cours et précédé d'une salle des pas perdus. *Sur la rue du Cours.*

DIRECTION. — Logement à l'entrée principale qui sera sur le Cours : 6 pièces sans la cuisine. Cabinet avec antichambre à proximité du parloir. *1^{er} étage, rue du Cours.*

SURVEILLANT GÉNÉRAL. — Logement : Trois chambres et une cuisine, cabinet au rez-de-chaussée. Le tout au centre. *Près de l'école industrielle. Pavillon spécial.*

ECONOME. — Logement identique à celui du surveillant. Cabinet au rez-de-chaussée. Le tout près de la seconde entrée. *1^{er} étage du petit collège.*

RÉFECTOIRE. — Un ou des réfectoires pour 250 élèves. Réfectoire spécial pour les maîtres répétiteurs. *Bâtiment Macrou et annexes nouvelles.*

CUISINE. — Aussi vaste que possible. Arrière-cuisine, paneterie, dépense, cour de service. *Petits bâtiments sur rue nouvelle.*

BUANDERIE. — Séchoirs. Salle de bains de pieds. *En dessous, en dessus et à côté des cuisines.*

LINGERIE ET DÉPENDANCES. — Salle pour le repassage et le raccommodage. Chambre de la lingère. *Combles du bâtiment Macrou.*

INFIRMERIE ET DÉPENDANCES. — A isoler autant que possible. Communication facile avec le logement du directeur. Salle d'études, dortoirs, tisanerie, salle des contagieux. Chambre pour l'infirmière. *2^e et 3^e étage sur le Cours.*

DORTOIRS ET DÉPENDANCES. — Vestiaires, lavabos et cabinets d'aisances. Dortoirs pour 200 élèves. *1^{er} étage bâtiment Macrou (tous les 2^{es} étages).*

BIBLIOTHÈQUE des professeurs, avec une salle de lecture assez grande pour servir de salle des actes et de réunion des professeurs (autant que possible au rez-de-chaussée ou au 1^{er} étage). *Rez-de-chaussée, rue du Cours.*

ETUDES. — Six grandes salles bien éclairées. *2 au petit collège, 1 école industrielle, 4 grand collège, toutes au 1^{er} étage.*

CHIMIE. — 50 élèves. Amphithéâtre, laboratoire, salle des balances et instruments, salle des produits, verrerie. (Si on ne peut laisser la chimie où elle est actuellement, la placer au rez-de-chaussée avec une sorte de hangar pour expériences en plein air.) *Rez-de-chaussée, cour de service.*

PHYSIQUE. — 35 élèves. Deux amphithéâtres, dont un aménagé pour recevoir les collections d'histoire naturelle, tous deux contigus à un cabinet des appareils et à une petite chambre noire pour photographie. *1^{er} étage, Ecole industrielle.*

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. — Salle aménagée pour recevoir les globes, plans, cartes, etc. *Rez-de-chaussée, Cours.*

DESSIN GÉOMÉTRIQUE. — Salle pour 90 élèves à proximité des ateliers. *1^{er} étage au-dessus préau.*

DESSIN D'IMITATION. — Salle pour 50 élèves avec réserve des modèles et autant que possible éclairage du nord. *Au 1^{er} étage au nord, au-dessus Chimie.*

Philosophie, Rhétorique, Seconde, Mathématiques élémentaires : 20 élèves. *Rez-de-chaussée, Cours.* — Troisième, quatrième, cinquième, *Rez-de-chaussée, Cours.* — Sixième : 25 élèves; septième, huitième, neuvième : 30 élèves; dixième (vestiaire et lavabos) : 20 élèves. *Rez-de-chaussée, rue de la Comédie.*

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL : 2 classes, 35 élèves; 2 classes, 25 élèves. *1^{er} étage Cours.*

ECOLE INDUSTRIELLE : 2 classes, 35 élèves; 1 classe, 30 élèves. *1^{er} étage, Ecole industrielle.*

ATELIERS du bois et du fer. Cour de service accessible aux voitures, avec hangar pour le remisage des bois et le moulage. *Rez-de-chaussée actuel.*

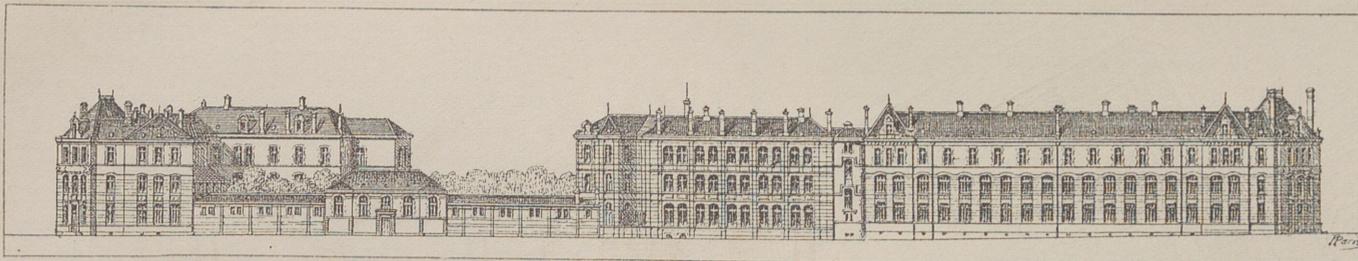
GYMNASE avec remise pour les appareils, les jeux scolaires et les fusils, *sur quai.*

SALLE DE MUSIQUE (facultative). *3^e étage petit collège.*

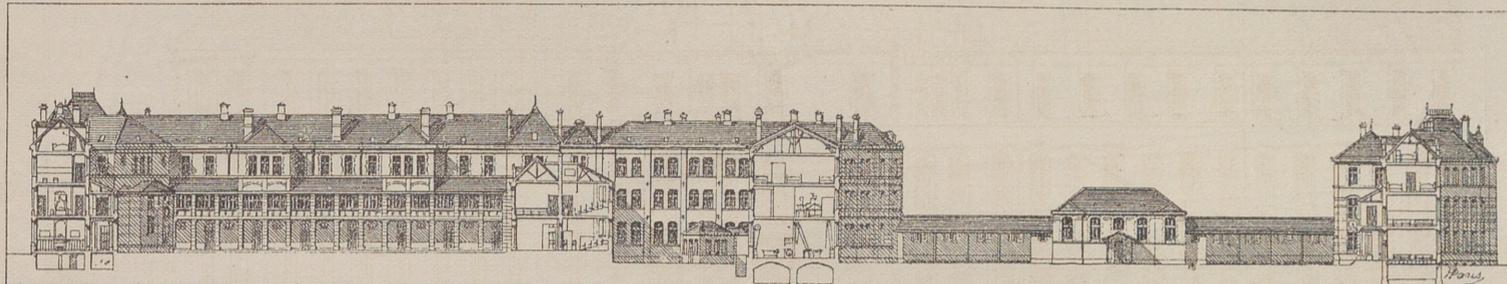
SALLE D'ESCRIME. — *Rez-de-chaussée grand collège.*

8 chambres pour les maîtres répétiteurs et un professeur maître interne, *Combles petit collège.*

Collège d'Épinal. — Façade principale sur le quai militaire.



Coupe longitudinale, parallèle à la façade principale.



8 chambres pour le cuisinier et les gens de service. *Combles, 1^{er} étage petit collège.*

Le tout dans les combles, sauf si possible, la chambre du professeur maître interne et la chambre du maître suppléant. *1^{er} étage petit collège.*

Ménager dans les combles, à proximité des dortoirs, des chambres pour remiser et cirer les souliers, et des emplacements pour les malles des élèves. *Dans tous les combles.*

Chambre pour un générateur à vapeur de la force de 12 chevaux, avec porte sur la cour pour l'entrée du combustible. Cette chambre placée à la distance légale prescrite par les règlements en vigueur pour les générateurs à vapeur, devra être reliée aux ateliers par des ouvertures convenablement disposées. *Cour de service.*

Cheminée en briques ayant environ 18^m50 de hauteur du sol actuel de la cour intérieure, de manière à dépasser d'un mètre le faite des bâtiments. Cette cheminée sera munie de son fourneau et accessoires. *Dans les cours, école industrielle.*

Massif en pierres de taille pour supporter le moteur à vapeur. Maçonnerie du générateur. *Dans les cours, école industrielle.*

Le directeur, le surveillant général et l'économiste devaient être logés en des points tels que chacun d'eux puisse surveiller une partie de l'établissement. M. Clasquin a placé le directeur à l'entrée du grand collège, le surveillant général au centre, et l'économiste à l'entrée du petit collège.

L'architecte s'est efforcé de dégager les cours dont la surface est restreinte. A cet effet, sur le quai, un long espace (80 mètres environ) ne porte que des constructions ne montant pas : préaux couverts, gymnase.

Les grandes masses du plan sont les suivantes :

REZ-DE-CHAUSSÉE. — Administration, classes du petit collège, classes du grand collège; ateliers de l'école industrielle; Réfectoires, cuisines, économat.

PREMIER ÉTAGE. — Classes de l'enseignement spécial; classes de l'enseignement commercial; classes de l'école industrielle; études du grand collège; études du petit collège; études de l'École industrielle; dessin graphique; dessin d'imitation; amphithéâtres; logements des fonctionnaires.

DEUXIÈME ÉTAGE. — Dortoirs, lavabos, vestiaires; logements des maîtres répétiteurs; infirmerie (isolée).

LE CHATEAU D'ÉCOUEN

PLANCHES 100, 101, 102, 103.

(Voyez page 591, sixième année.)

Le portique en avant-corps à droite dans la cour est composé de deux ordres de colonnes isolées et superposées, le dorique et le corinthien; entre chaque colonne on trouve des niches où étaient placés autrefois les bustes et les statues des meilleurs maîtres. Au-dessus de ce portique, les regards sont attirés par de nombreux médaillons sculptés en pierre. Les emblèmes, par exemple deux C séparés par une ligne verticale, ou traversés par une ligne horizontale, sont ceux de Henri II, roi de France; les deux D accouplés dos à dos sont ceux de Diane de Poitiers. Les arcs, les flèches, les carquois sculptés sur les retours de l'avant-corps ne sont que la suite du même sujet.

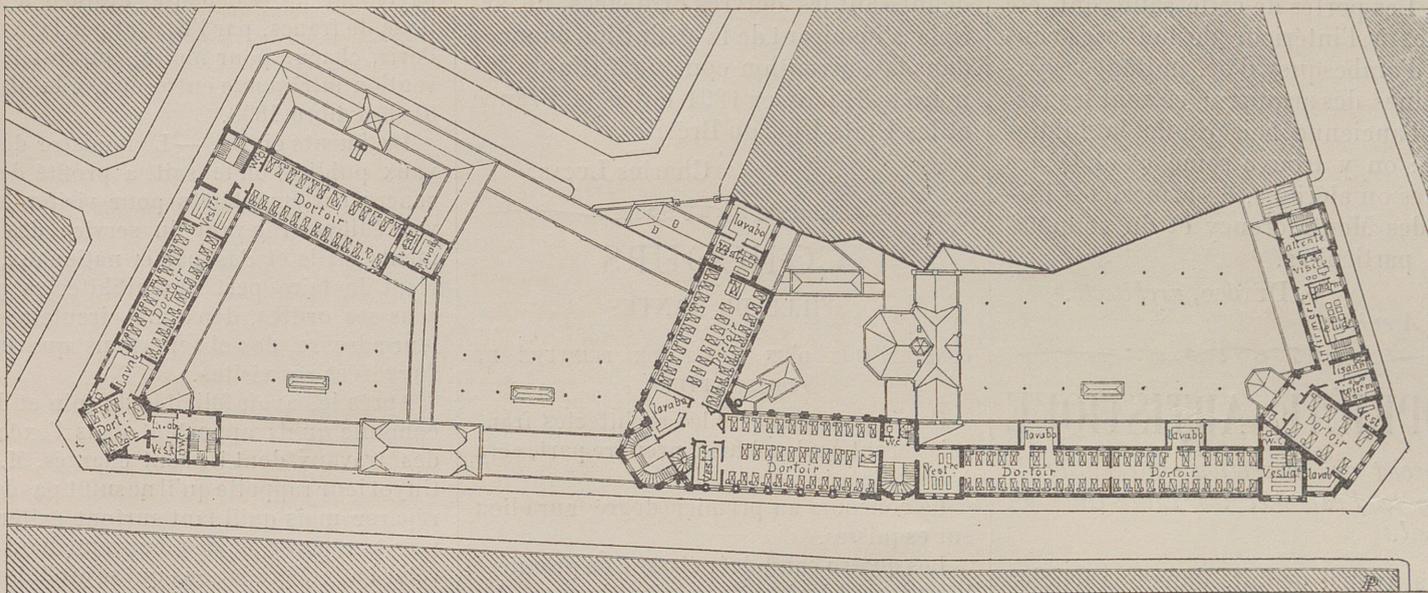
Puis, trois croissants entrelacés, avec cet exergue : *Donec totum impleat orbem*, jusqu'à ce qu'il remplisse tout son orbite. Puis un autre médaillon qu'on retrouve à la façade sur la terrasse du Nord; ce médaillon représente un soleil levant, dont les rayons chassent au loin les nuages et la tempête, et rendent ainsi le calme à la mer agitée; paraît l'arc-en ciel, symbole de l'espérance et des jours meilleurs.

Autour de ce médaillon, est l'exergue suivant : *Ἀρηκωνίας ἐνελπιστιζ περι* mots grecs qui signifient : bon espoir après malheur; en termes vulgaires: après la pluie, le beau temps.

C'est le symbole de la perte et du retour de la faveur royale pour le connétable Anne de Montmorency, et aussi l'expression de la reconnaissance, ce qui ferait supposer que cette partie n'a été achevée, au moins pour ce qui regarde l'ornementation, que sous Henri II, dont le premier acte fut de rappeler le connétable à la cour.

Dans la partie de la cour qui fait face à l'entrée, on voit un petit arc de triomphe. Il est composé de deux colonnes de marbre en avant-corps, et d'un entablement dorique qui, par la variété de ses marbres et par le choix de ses ornements, est d'un effet vraiment original.

Deux Renommées attribuées à Paul Ponce, tenant des branches de laurier, remplissent les angles au-dessus de l'archivolte.

Collège d'Épinal. — Plan du 2^e étage.

accolé du blason de Madeleine de Savoie de Tende sa femme, de sable la croix de gueule avec la devise ΑΠΛΑΝΟΣ, *aplanos*, c'est-à-dire invariable.

En outre, les armoiries de François I^{er} de gueule à la salamandre d'or couronnée avec la devise : *Nutrisco et extinguo*. Je les entretiens, et les éteins à mon gré.

Dans un autre compartiment, toujours à la voûte, cette sentence de saint Paul, dont les Montmorency se servaient aussi comme de devise : *Fidus et verax in justitia judicat et pugnat* : Loyal et franc, la justice le guide, soit qu'il juge, soit qu'il combatte. Puis partout en couleurs vives et éclatantes l'épée du connétable, son fourreau et son ceinturon parsemé de fleurs de lis.

Aux quatre angles de la même voûte sont des statues de grandeur naturelle, des quatre grands docteurs de l'Église latine : saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Grégoire-le-Grand.

Des boiseries précieuses qui garnissaient cette chapelle, il ne reste plus que deux tribunes; une au-dessus de la porte d'entrée; en bois de chêne très finement moulurée et sculptée, composée d'une ordonnance dorique alternant avec un petit ordre ionique; on y voit sept niches ou arcades vides, où étaient les statues également en bois des vertus morales, la Prudence, la Force, la Justice et la Tempérance; et des trois vertus théologiques, la Foi, l'Espérance et la Charité.

La seconde tribune au-dessus de la sacristie appelée tribune du connétable, également en chêne sculpté et de même style que la première, était plus particulièrement la tribune de la famille.

Le sanctuaire est dallé aujourd'hui des débris des faïences attribuées à Bernard Palissy, qui formaient l'ancien dallage encadrant deux sujets de l'histoire romaine; on y trouve cette devise : *Arma tenenti omnia dat qui justa negat*. Ce qui signifie : L'homme de mauvaise foi accorde tout à celui qui tient les armes.

Le petit oratoire, qui est au côté droit de l'autel, a également une voûte très remarquable, dont les peintures sont mieux conservées que celles de la grande chapelle; c'était très probablement le baptistère de la famille.

Le petit portique d'ordre dorique formant l'entrée de la chapelle est composé de quatre colonnes isolées, d'un entablement avec attique, ornée d'alérions et de bucrânes d'un très beau modèle; le tout couronné d'un fronton circulaire.

La porte en menuiserie à deux vantaux est élégie dans le panneau supérieur de deux charmantes petites renommées.

La mouluration de l'ensemble de ce portique est d'une délicatesse remarquable, et les cadres sont refouillés comme de la dentelle, dans une pierre aussi fine que du marbre.

Nous trouvons dans un manuscrit de Peiresc, qui visita le château d'Écouen en 1606, avec le président du Vair, nommé depuis garde des sceaux, quelques détails sur les objets d'art qui, à cette époque, décoraient le château.

Voici comme il s'exprime : « Nous vîmes une douzaine de « têtes et plusieurs belles figures de marbre antique : il y en « a une d'un héros, de marbre blanc, qui est excellente, et « surtout deux captifs languissants, de Michel-Ange, qui ne « sont pas achevés, mais le dessin en est merveilleux. Dans « la chapelle nous vîmes de belles peintures, entre autres la « Cène de Léonard de Vinci, tirée sur la pièce de tapisserie « papale que le connétable rendit au feu pape Clément VIII. « Les galeries et le château renferment des marbres précieux « et de ces belles poteries inventées par maître Bernard « des Tuileries. Il y a deux galeries, toutes peintes par un « maestro Nicolo qui avait été au service du cardinal de Châtillon (neveu du connétable). Aux verrières, les fables qui « sont le mieux représentées sont celles de Proserpine à « l'une, le banquet des Dieux, et celle de Psyché à l'autre. « Le pavé d'icelles est aussi de l'invention de maître Bernard. »

La salle des Gardes est située au premier étage du bâtiment de la Loggia, on y accède par un des grands escaliers du château; la salle est oblongue, très élevée de plafond, percée de quatre fenêtres, deux donnant sur la terrasse du Nord, deux dans la cour intérieure; les poutres et les solives sont apparentes et décorées de peintures. Les arabesques nombreuses forment frise tout autour de cette salle; elles sont en camaïeu blanc sur fond bleu; on y remarque des croissants entrelacés, des animaux et des satyres.

La cheminée monumentale en pierre incrustée de marbres divers est chargée d'attributs guerriers, d'épées, de casques travaillés avec un art infini. Au centre se trouve une statue de la Victoire parcourant le monde, figuré par un globe terrestre qu'elle foule aux pieds, le tout rehaussé d'or; les creux des médaillons, aujourd'hui remplis de marbre de diverses nuances et de divers échantillons, ont dû contenir autrefois

Les armes de France et des Montmorency. Les portes de cette salle ont été revêtues à l'intérieur de boiseries couvertes d'arabesques d'or, imitant les damasquines des armures; ce sont les restes de l'ancienne boiserie de la bibliothèque; on y trouve semé çà et là les aiglettes ou alérions, les armes, les initiales des Montmorency et du connétable en particulier.

V. DUTOQ, architecte.

(A suivre.)

PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE

Un projet de convention internationale entre la France et les États-Unis du Brésil.

Nous avons, de fait, dans nos articles sur le congrès de Neuchâtel, rappelé les principaux documents, parus depuis quelques années, dans lesquels il est question de propriété artistique appliquée aux œuvres d'architecture, et nous avons insisté sur l'intérêt qu'il y aurait, pour notre art, à prendre la place qui lui convient — nous n'avons osé dire en tête des autres arts du dessin, mais tout au moins après la sculpture et avant la gravure. — Or, cette semaine, le *Journal officiel de la République française*, dans son supplément au numéro du 24 octobre 1891 (documents parlementaires, Chambre, annexe n° 1594, p. 2168 et suiv.), nous montre que, dans notre ambition si légitime, nous péchions encore par excès de modestie.

En effet, le projet de loi inséré dans ce numéro et par lequel le gouvernement français demande au Parlement l'approbation de la Convention signée le 31 janvier 1891 entre la France et les États-Unis du Brésil, pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres de littérature et d'art, renferme, dans l'article premier de cette convention, un § 2 ainsi conçu :

L'expression « œuvres littéraires, scientifiques ou artistiques » comprend les livres, brochures ou autres écrits, les œuvres dramatiques, les compositions musicales et arrangements de musique, les œuvres de dessin, d'architecture, de peinture, de sculpture, de gravure, les lithographies et illustrations, les cartes géographiques, les plans, croquis scientifiques et, en général, toute production quelconque du domaine littéraire, scientifique ou artistique qui pourrait être publiée par n'importe quel système d'impression, de reproduction connu ou à connaître.

Comme on le voit, par ce paragraphe, les œuvres d'architecture occupent, dans ce document, la première place, en tête des œuvres des autres arts du dessin et nous ne pouvons que souhaiter de voir, lors de la revision prochaine de la Convention de Berne, les diplomates français s'efforcer de substituer, dans

cette Convention, à l'article 4 actuel définissant les œuvres protégées, un article s'inspirant de la définition énoncée dans la convention conclue à Rio-de-Janeiro le 31 janvier 1891 entre la France et les États-Unis du Brésil.

Charles LUCAS.

CONCOURS

VILLE DE NANTES

CONSTRUCTION D'UN MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Ce concours, auquel les architectes français seront seuls admis à prendre part, sera à deux degrés.

Le concours au premier degré aura lieu sur esquisses.

Les quatre candidats classés en première ligne seront invités à produire, dans un délai de cinq mois, le rendu de leur projet.

D'après la décision d'un jury institué pour cet objet :

Le Jury partagera, entre les auteurs des deux autres projets et dans la proportion qu'il arbitrera, une somme de trois mille francs.

L'auteur du projet classé le premier recevra immédiatement une prime de trois mille francs et sera ultérieurement chargé de la direction des travaux ;

L'auteur du projet classé le second recevra une prime de trois mille francs ;

Pour plus amples renseignements sur les conditions et le programme du concours, s'adresser à M. le Secrétaire en chef de la mairie de Nantes.

NOUVELLES

PARIS

Envois de Rome. — L'exposition publique annuelle des envois de Rome s'est ouverte mercredi 27 octobre, à midi, quai Malaquais, à l'École des Beaux-Arts.

Voici le détail des envois d'architecture. De M. Defrane (4^e année), l'Enceinte sacrée d'Epidaure.

De M. Chedanne (3^e année), le temple des Malatesta, dans la cathédrale de Rimini, et plusieurs fragments d'architecture à l'aquarelle et au lavis.

De M. Tournaire (2^e année), une série d'aquarelles et de lavis représentant des fragments d'architecture et les deux églises de Santa-Maria et de San-Pietro à Roscanella.

L'Exposition sera ouverte jusqu'au 5 novembre.

L'École de droit. — Le *Journal officiel* du 22 octobre publie un décret, daté de la veille, déclarant d'utilité publique le projet d'agrandissement et d'isolement de l'école de droit, à Paris, dans un périmètre limité par la place du Panthéon, les rues Soufflot, Cujas et Saint-Jacques, ledit projet comportant suppression du pan coupé prévu à l'angle des rues Cujas et Saint-Jacques par l'ordonnance royale du 5 juin 1846 et le décret du 11 août 1855 ayant approuvé les plans d'alignement de ces deux rues.

Le décret dispose qu'il sera pourvu au paiement de la dépense, évaluée à 4 millions de francs, par l'Etat et par la Ville de Paris, chacun pour moitié, suivant la convention intervenue entre eux, à la date du 31 décembre 1890.

Bâtiments civils. — Le ministre des travaux publics, on le sait, a profité des vacances parlementaires pour visiter les divers édifices relevant du service des bâtiments civils et des palais nationaux, et il vient de faire part aux architectes placés sous ses ordres, dans une circulaire qu'il leur adresse, des observations que lui ont suggérées ses visites.

Après les avoir félicités du soin et de l'économie qu'ils apportent dans l'exécution des travaux dont ils sont chargés, M. Yves Guyot leur rappelle qu'il ne suffit pas de bien réparer mais qu'il faut surtout éviter d'avoir à réparer, et cela en remédiant sans retard aux dégradations qui se produisent et en arrêtant ainsi les aggravations qui en seraient sûrement la conséquence.

Et il termine ainsi : « J'appelle sur ce point toute votre attention : il ne faut pas perdre de vue, en effet, que l'allocation afférente à l'entretien doit s'appliquer avant tout aux réparations journalières qui ont pour effet de donner aux différentes parties de l'édifice un aspect convenable. C'est, d'ailleurs, en procédant à ces diverses réparations au fur et à mesure que la nécessité s'en révèle qu'on évite pour l'avenir des dépenses d'autant plus importantes qu'on les a plus longtemps ajournées. »

Le nouveau Directeur des Beaux-Arts. — Par décret publié au numéro du 21 octobre du *Journal officiel*, M. Henry Roujon, chef de bureau au cabinet du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, est nommé Directeur des Beaux-Arts en remplacement de M. Larroumet, dont la délégation prend fin sur sa demande et qui est nommé Directeur-Honoraire des Beaux-Arts.

M. Camille Oudinot, attaché au ministère des Beaux-Arts depuis dix ans, est nommé Secrétaire de la Direction des Beaux-Arts.

Hôtel de ville d'Amboise. — Le ministre s'est rendu le dimanche 25 octobre dernier à Amboise pour visiter l'hôtel de ville. Ce monument, qui vient d'être restauré, date des premières années du xvi^e siècle. Terminé vers 1510, il est du style français le plus pur, Ce fut Pierre Morin, seigneur de Saintré, trésorier de France et maire de Tours, qui le fit bâtir et l'habita assez longtemps.

L'hôtel, devenu propriété de la ville d'Amboise après la Révolution, fut très négligé et le temps continua son œuvre de destruction jusqu'en 1880 où M. Guinot, maire d'Amboise, obtint de faire classer l'hôtel de Pierre Morin parmi les monuments historiques.

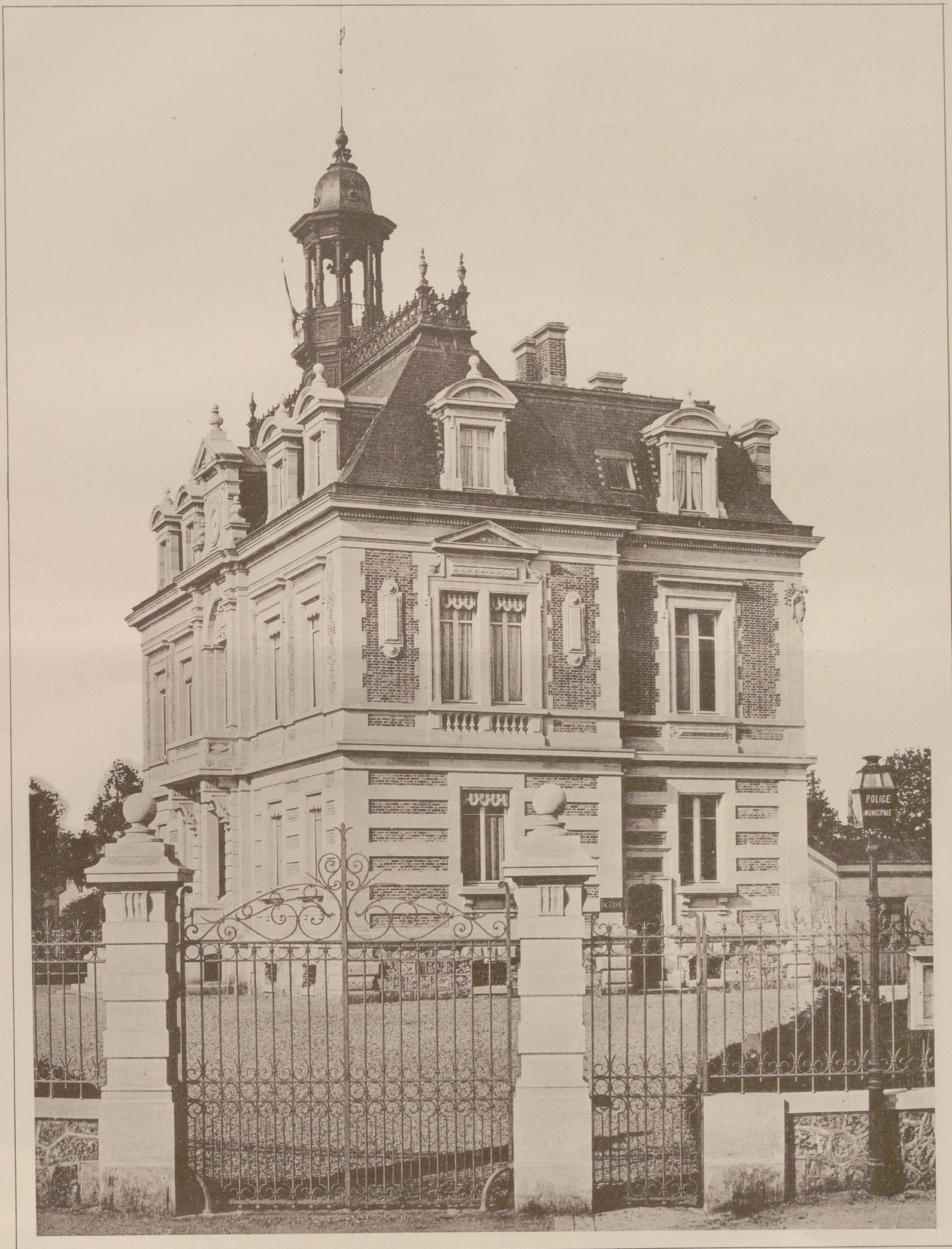
Les travaux de restauration exécutés avec beaucoup d'habileté et de science par M. de la Roque, architecte du ministère de l'Instruction publique, ont duré dix ans et ont coûté plus de 300,000 francs.

Le Gérant : P. PLANAT.

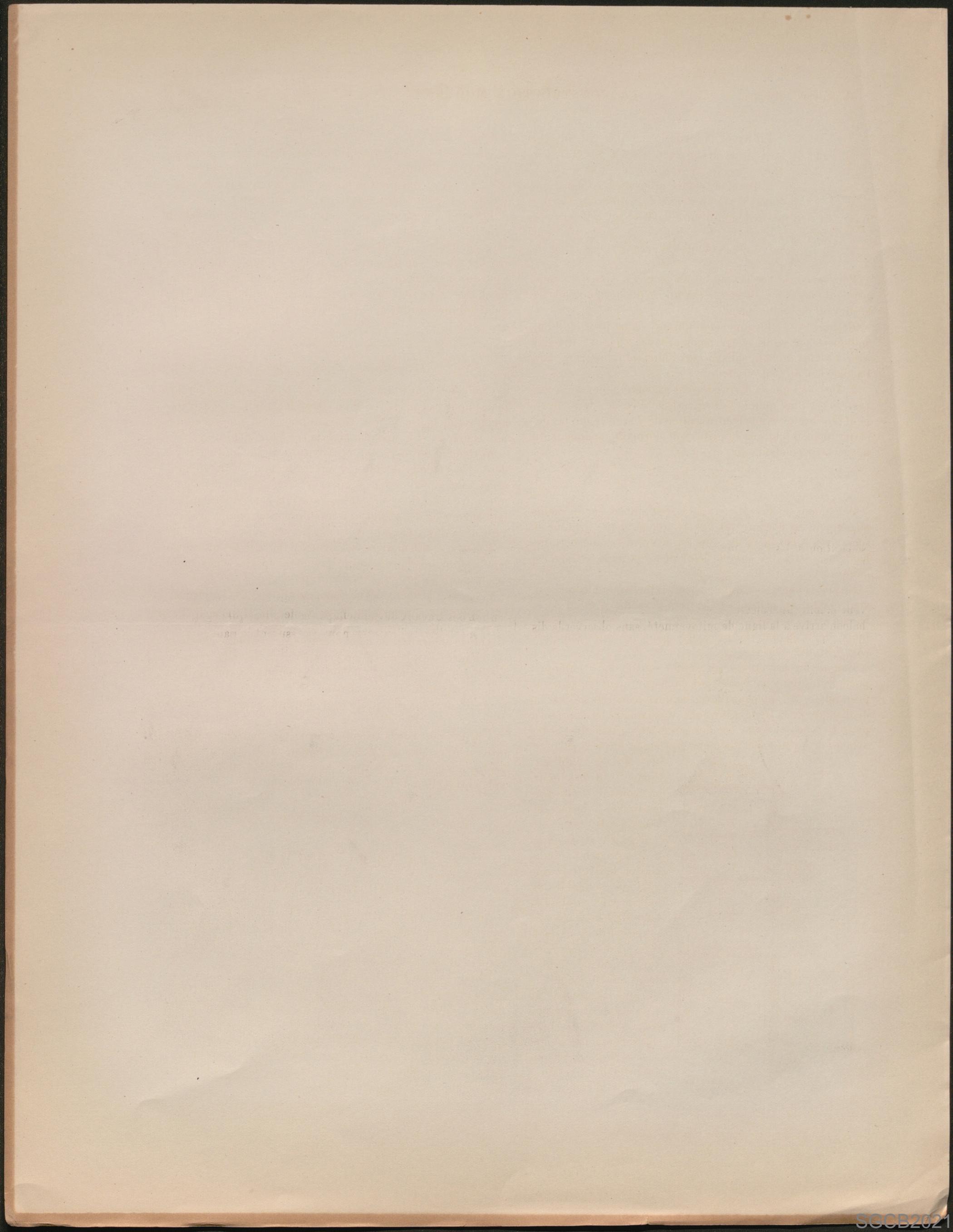
PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17



MAIRIE DE MAISONS-LAFFITTE (S-et-O) - ARCH. M. DAUVERGNE



MAIRIE DE MAISONS-LAFFITTE (S-et-O) - ARCH: M. DAUVERGNE



PRIX COURANT LÉGAL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises assermentés au Tribunal de Commerce de la Seine. — Cours du 19 au 26 octobre 1891.

SUCRES 1891	BLANCS N° 3 les 100 k. nets	ROUX BASE 88° les 100 k. nets	ROUX ACQUITTÉS BASE 58° les 100 k. nets	STOCK	RAFFINÉS	
				DES SUCRES INDIGÈNES A PARIS	BONNE SORTIE les 100 k. nets	BELLE SORTIE les 100 k. nets
Lundi... 19 oct. ..	35 50 à 35 75	34 50 à à	17.725	106 ..	107 ..
Mardi... 20 — ..	35 50 35 75	34 75	17.751	106 ..	107 ..
Mercredi 21 — ..	35 50 35 25	34 75 34 50	18.147	106 ..	107 ..
Jeudi... 22 — ..	35 25	34 75 34 50	18.891	106 ..	107 ..
Vendredi 23 — ..	35 50 35 75	34 50 34 75	19.779	106 ..	107 ..
Samedi... 24 — ..	35 75	34 50	49.862	106 ..	107 ..
Cote moy. de la sem.	35 541	34 604	»	»	»

ESPRITS FINS 1 ^{re} qualité, 90° non log. ent. Paris 1891	COTE OFFICIELLE l'hectolitre	STOCK DE PARIS pipes	HUILES les 100 kilogrammes (hors barrière) 1891	COLZA D'EUROPE		LIN BRUT TOUS FUTS les 100 kil
				BRUT TOUS FUTS les 100 k.	ÉPURÉ EN TONN. les 100 k.	
Lundi... 19 oct. ..	39 75 à	6.275	Lundi... 19 oct. ...	67 50	77 50	50 50
Mardi... 20 — ..	40	6.276	Mardi... 20 — .. .	68 50	78 50	51 25
Mercredi 21 — ..	40	6.200	Mercredi 21 — .. .	69 ..	79 ..	51 25
Jeudi... 22 — ..	39 75	6.300	Jeudi... 22 — .. .	69 ..	79 ..	51 50
Vendredi 23 — ..	39 75	6.200	Vendredi 23 — .. .	68 75	78 75	51 50
Samedi... 24 — ..	40	6.200	Samedi... 24 — .. .	68 50	78 50	51 50

SUIFS (Prix aux 10) kilos)	Suif frais fondu de la boucherie de Paris 43 1/2 en pains..... — fondu de la boucherie de province, 43 1/2 enfuté, en gare Paris..... Acide stéarique de saponification..... — de distillation.....	1891	FARINES (Cours des 12 marques à 159 kilos bruts)			
			1891	1890	1889	
	65 50		Lundi... 19	59 50 à 59 75 à	52 50 à 52 75
	65 ..		Mardi... 20	59 50 59 75	59
	110 ..		Mercredi 21	59 50	58	52 25 52 ..
	105 ..		Jeudi... 22	60	60 25 58 ..	51 75
			Vendredi 23	60	59 75 58 ..	52
			Samedi... 24	60 25 60 75	57 75 57 50	51 50 51 75

VINS RÉCOLTE 1890 (1 ^{er} choix) 13° à 14°, 5..... 9° à 12°, 5.....	Grèce... 38 à 43 Benicarlo... 28 à 33 Alicante... 29 à 34 Algérie... 24 à 29	Dalmatie... 33 à 38 Huelva... 27 à 32 Aragon... 34 à 39 Narbonne... 35 à 40	Turquie... 35 à 40 Priorato... 36 à 40 Valence... 27 à 32 Roussillon... 30 à 35	Portugal... .. à .. Haro... 32 à 37 Catalogne... 26 à 31 Béziers... 23 à 28	L'hectol. nu à l'entrepôt.

MÉTAUX — 24 oct. à l'ACQUITTÉ, les 100 kilos.	1891	Cours de la sem. corresp.		COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX Paris, le 26 octobre 1891.	
		de 1890	de 1889	Acheteurs	Vendeurs
Cuivre, Chili en barres, premières marques, liv. Havre	130 ..	132 50	158 75	143 50	3455 .. 3460 ..
Cuivre, Chili en barres, marque ordinaire, liv. Havre	127 50	130 ..	153 75	108 75	254 .. 247 ..
Cuivre en lingots et plaques, Best Selected,	134 25	135 ..	160 ..	120 ..	Arg. Londres, 1000/1000 l'once, pence... 44 5/8 44 7/8
— Minerai de Corocoro, les 100 kil. cuivre contenu	133 75	137 50	167 50	122 50	Souverains..... 25 22 25 28
Etain Banca liv. Hav. ou Par	248 75	250 ..	265 ..	250 ..	Pièce anglaises argent..... 25 15 25 20
— Billiton..... .. .	241 25	242 50	262 50	246 75	— de 10 et 20 marks allemand..... 123 40 123 60
— Détroits..... .. .	241 25	242 50	260 ..	245 ..	— allemandes argent..... 122 50 123 20
— Australie..... .. .	243 75	243 75	258 75	245 ..	Impériaux russes..... 20 62
— Angl. de Cornouailles, liv. Havre ou Rouen.	243 75	243 75	258 75	245 ..	Pièce suisses en argent..... 2 75
Plomb provenances diverses, marq. ordin. liv. Havre.	34 ..	31 25	36 25	34 75	Condcs chiliens..... 46 90
Id. id. liv. Paris.....	34 50	34 75	37 ..	32 50	Duca autrichiens et hollandais..... 41 70
Zinc de Silésie, liv. Havre.	62 25	62 75	66 50	59 50	Pièces hollandaises de 10 florins.....
— Autres bonnes marq. — liv. Paris.....	62 75	62 75	66 50	58 ..	— argent.....
					Quadruples 27 grammes..... 80 40
					Alphonsines..... 24 82 24 97
					Isabelines..... 25 70
					Plastres espag. arg. nouv..... 4 50
					Scandinaves, argent..... 101 25
					de 20 pesos péruv..... 99 60
					de 20 marks Finlande..... 20
					Doll. améric. or..... 5 18 5 20
					— argent..... 5 07 5 17
					Brési 29 milreis d'or..... 56 40 56 50
					Livre égyptiennes..... 25 35
					Livres turques..... 22 55
					Flor. autr. arg..... 2 10
					Rupées indus..... 4
					Plastre mexic. arg..... 4 .. 4 15
					— péruv..... 3 65 3 85
					— Chili, Vénézuéla et Equateur..... 3 65 3 70
					Pièces de 5 Lei Roumains..... 4 75 4 85
					Tomaas de Perse.....

STATISTIQUE MUNICIPALE	SEMAINE	
	43	42
Mort-nés, 74. Décès.....	858	820
Scarlatine 3, Coqueluche.....	5	2
Fièvre typhoïde.....	6	8
Varirole 1, Rougeole 1, Diphtérie.....	15	17
Diarrhée infantile.....	68	88
Faiblesse congénitale.....	25	21
Maladies inflammatoires.....	74	78
Tuberculose 26, Phtisie pulmonaire.....	205	189
Méningite 25, Apoplexie, Paralytie, Ramollis.....	52	53
Cancer 53, Maladies du cœur.....	53	51
Débilité sénile.....	27	30
Suicides 26, autres morts violentes.....	40	42
Mariages.....	486	505
Naissances..... 1083	577	553
sur.....	506	538
{ légitimes.....	792	776
{ illégitimes.....	291	315

BILLETTS DE BANQUE			
Anglais.....	25 25	25 27	Portugais..... 400
Ecosse et Irli.....	25 ..	25 ..	Indo-Anglais..... 177 .. 186 ..
Australiens.....	253 ..	250 ..	Mauritius.....
Russes.....	130 ..	130 ..	Reunion..... 85
Bési.....	200 ..	200 25	Belges..... 99 80 99 90
Hollandais.....	214 ..	215 50	Suisses..... 96 .. 98 40
Javanais.....	200 ..	200 ..	Algériens..... 99 80 99 9 0
Autrichiens.....	124 20	124 30	Roumains..... 100
Allemands.....	139 ..	140 ..	Espagnols..... 92 50 92 80
Scandinaves.....	517 ..	519 75	Grecs..... 60
Américains.....	514 75	514 75	Finlandais..... 99
Canadiens.....	514 75	514 75	Serbes..... 95 50

FERS

Livrables dans Paris. — à 4 mois ou 2 0/0 d'escompte.

Cours du 26 août au 27 octobre 1891 (Derniers changements).

à partir du 23 octobre 1891.

LES 100 KILOS

AVIS IMPORTANT. — Les cours ci-dessous indiqués doivent être augmentés de 1 fr. par 100 kilogr pour toutes les fournitures inférieures à 1,000 kilogr.

FERS MARCHANDS		AU BOIS	MIXTE	AU COKE	FERS SPÉCIAUX	
exempt de droit d'octroi.					Non compris 3 fr. 60 de droit d'octroi.	
1 ^{re} classe	21' 50	18' 50	15' 50			
2 ^e —	22 50	19 50	17 50			
3 ^e —	23 50	20 50	18 50			
4 ^e —	24 50	21 50	19 50			
Machine recuite pour barrage		21 50				
APLATIS & FEUILLARDS				FERS A I A PLANCHERS		
				AILES ORDINAIRES		
				1 ^{re} et 2 ^e séries { de 80 à 160 17 50		
				{ de 180 à 220 18 »		
				3 ^e — { 260 18 50		
				FERS I LARGES AILES		
				1 ^{re} série 7 ^m { De 100 à 160 sur 60 à 84 ^m /= . . . } 18 50		
				{ De 180 sur 70 à 78 ^m /= } 18 »		
				{ De 120 ^m /= ailes inégales. } 18 50		
				2 ^e série 7 ^m { De 80, 170, 175, 180 et 220. } 19 »		
				{ sur 55 à 105 ^m /= } 19 »		
				{ De 166 et 172 dissymétriques. . . } 19 »		
				{ De 200 sur 110 à 117 ^m /= } 19 »		
				3 ^e série 7 ^m { De 160 sur 120 ^m /= } 20 »		
				{ De 160 sur 125=128 ^m /= } 20 »		
				{ De 260 sur 117 à 122 ^m /= } 20 »		
				{ De 235 sur 95 à 100 ^m /= } 20 »		
				{ De 248 sur 127 et 131 ^m /= } 20 »		
				{ De 250 dissymétriques sur 115 à 121 ^m /= } 20 »		
				4 ^e série 6 ^m De 300 sur 130 à 134 ^m /= 20 »		
				5 ^e série 6 ^m De 350 sur 150 à 152 21 »		
				Fers à barreaux, rails, cor-		
				nières égales et inégales, { 1 ^{re} classe 17 50		
				à T simple, cornières dou- { 2 ^e — 18 50		
				bles, à vitrage et à vasistas, { 3 ^e — 19 50		
				à maincourante, hexagones, { 4 ^e — 20 50		
				etc., etc. { 5 ^e — 21 50		
				{ 6 ^e — 22 50		
				{ 7 ^e — 23 50		
				NOTA. — Les fers larges plats et spéciaux		
				ci-dessus subissent une augmentation de 1 fr.		
				aux 100 kilog. par mètre et fraction de mètre		
				au-dessus des longueurs normales.		
				FERS ZORES		
				Fer zorès toute classe jusqu'à 7.00 30 50		

Reproduction expressément interdite

TOLES DIVERSES

CONDITIONS D'USAGE. — RÉGLEMENT À 4 MOIS OU COMPTANT AVEC 20/0 D'ESCOMPTE
 Cours du 16 juillet au 27 octobre 1891.

NOTA. — Le poids du mètre superficiel de tôle de 1 millimètre d'épaisseur est compté pour 8 kilos.
 AVIS IMPORTANT. — Les cours ci-dessous indiqués doivent être majorés de 1 fr. par 100 kilogr. pour toutes les fournitures au-dessous de 1,000 kilogr.

CLASSIFICATION				QUALITÉS ET PRIX PAR 100 KILOS							
Derniers changements à partir du 27 octobre 1891.				PUDDLÉES		Demi- fort	Fer fort	Fer fort supé- rieur	Forgées au bois	Acier doux	
				ordi- naires	chau- dières						
TOLES DE CONSTRUCTION											
Tôles de 3 m/m et au-dessus, d'un poids compris entre 48 et 300 kil. la feuille :											
D'une longueur ne dépassant pas 5 mètres											
D'une largeur ne dépassant pas 4 ^m 200 pour l'épaisseur de 3 m/m											
— 4 ^m 300 — 4 m/m											
— 4 ^m 400 — 5 m/m											
— 4 ^m 500 — 6 m/m et au-dessus											
D'une surface ne dépassant pas 3 ^m pour l'épaisseur de 3 m/m											
— 3 ^m 500 — 4 m/m											
— 4 ^m 000 — 5 m/m											
— 5 ^m 000 — 6 m/m et au-dessus											
NOTA. — Les tôles de 3 millimètres et au-dessus qui sortiraient de ces dimensions sont traitées de gré à gré. — De même, les prix seront majorés ainsi qu'il suit, quant aux poids : De 404 à 500 kil., 2 fr. d'écart par 100 kil. au-dessus du prix de base; de 504 à 600 kil., 4 fr. d'écart. — Les tôles de poids supérieur à 600 kil. la feuille, de même que les tôles découpées sur profils déterminés sont traitées de gré à gré. — Les disques sont cotés à 5 fr. de plus par 100 k.											
Tôles de 2 à 2 3/4				22 50	24 50	26 50	30 50	34 50	41 50	27 »	
TOLES STRIÉES				Puddledés ordinaires		TOLES PUDDLÉES DÉROCHÉES				Les 400k.	
Dimensions ordinaires, (de 4 ^m 50 à 2 ^m 50 de longueur sur 0 ^m 70 à 4 ^m 450 de largeur), modèles de la planche 28 de notre album.				19 50		De 4 ^m 650 sur 0 ^m 650 pesant 7 k. et plus la feuille.				31 50	
Les autres dimensions sont traitées de gré à gré						0 ^m 650 pesant 4 et 4 k. 1/2				34 50	
						0 ^m 650 pesant 3 et 5 k.				37 50	
TOLES DU COMMERCE											
								Puddledés	Douces		
1 ^{re} CLASSE	Feuilles de 2 mètres		sur 0 ^m 80 de 20 ^e et plus				25 »		28 »		
	— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 66 de 9 ^e —								
	— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 80 de 13 ^e —								
2 ^e CLASSE	Feuilles de 2 mètres		sur 0 ^m 80 de 16 à 19 ^e				27 »		30 »		
	— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 66 de 8 à 8 ^e 50								
	— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 80 de 10 ^e 50 à 12 ^e 50								
3 ^e CLASSE	Feuilles de 2 mètres		sur 0 ^m 80 de 12 ^e à 15 ^e				29 »		32 »		
	— de 4 ^m 66		sur 1 ^m de 15 ^e à 21 ^e								
	— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 66 de 5 ^e à 7 ^e 75								
4 ^e CLASSE	Feuilles de 2 mètres		sur 0 ^m 80 de 6 ^e 50 à 10 ^e				31 »		34 »		
	— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 80 de 9 ^e à 11 ^e								
	— de 4 ^m 66		sur 1 ^m de 12 ^e à 14 ^e								
5 ^e CLASSE	Feuilles de 2 mètres		sur 1 ^m 66 de 4 ^e à 4 ^e 75				33 »		36 »		
	— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 80 de 5 ^e 50 à 6 ^e 1/4								
	— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 80 de 7 ^e à 8 ^e 1/2								
— de 4 ^m 66		sur 1 ^m de 9 ^e à 11 ^e 1/2									
— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 66 de 3 ^e 50 à 3 ^e 75									
— de 4 ^m 66		sur 0 ^m 80 de 4 ^e 50 à 5 ^e 1/4									
TOLES PUDDLÉES A TUYAUX				Grises	Lisses	TOLES DÉCAPÉES				Les 100 kil.	
De 1 ^m 33 sur 0 ^m 325 pesant 1 ^k 40 la feuille.						(Qualité supérieure)					
— 0 ^m 352 — 1 ^k 25 —						De 1 ^m sur 0 ^m 65 pesant 4 kil. et plus				42 »	
— 0 ^m 379 — 1 ^k 40 —						De 1 ^m sur 0 ^m 65 pesant 2 kil. à 3 kil. 3/4				44 »	
— 0 ^m 406 — 1 ^k 55 —											
— 0 ^m 433 — 1 ^k 70 —											
— 0 ^m 460 — 1 ^k 85 —											
TOLES UNIES ZINGUÉES DE COMMERCE				Puddledés	Douces	TOLES ONDULÉES				Noires	Zinguées
Première classe				42 »	43 »	Petites ondes et moyennes :					
Deuxième classe				44 »	46 »	De 4 à 5 dixièmes de millim. d'épaisseur.				37 »	60 »
Troisième classe				49 »	50 »	De 6 à 7 — — — — —				34 »	54 »
Quatrième classe				55 »	57 »	De 8 à 10 — — — — —				32 »	50 »
Cinquième classe				61 »	63 »	De 11 à 15 — — — — —				30 »	48 »
						Grande onde de 1 mill. 1/3 à 3 mil. d'ép.				35 »	49 »
						Les autres dimensions sont traitées de gré à gré					
ARDOISES MÉTALLIQUES (galvanisées)											
Ardoises métalliques et agrafes servant à les réunir										98 »	
Rivets et clous galvanisés, rondelles en plomb. (Pour pose des ardoises métalliques)										134 »	

Reproduction expressément interdite.

TRAVAUX PARTICULIERS

Demandes en autorisation de bâtir.

Du 23 octobre 1891.

- 13^e arr. — Rue de la Santé, 107. — Prop., M. Bricaire. — Transformation de la boutique en logement.
 14^e arr. — Rue de Gergovie, 29. — Prop., M. Laporte. — Hangar.
 15^e arr. — Rue Guillaume-Laplagne, 23. — Prop., M. E. Vezer. — Chambres sur hangar.
 16^e arr. — Avenue du Trocadéro, 16, et rue Pierre-Charon, 4. — Prop., M. H. Rouville, rue Boissière, 4. — Construction.

Du 24 octobre 1891.

- 14^e arr. — Rue Paturle, 10. — Prop., M. A. Vitte, rue Véronèse, 1. — Prolongement d'un bâtiment.
 17^e arr. — Rue Laugier, 5. — Prop., M. A. Bolan. — Arch., M. Peigné, rue Legendre, 97. — Construction.

Du 26 octobre 1891.

- 11^e arr. — Passage de la Forge-Royale, 15. — Prop., M. Robinot, passage Saint-Nicolas, 6. — Arch., M. Avéard père, boulevard Voltaire. — Construction.
 12^e arr. — Rue des Buttes, 5. — Prop., MM. Baronnet frères. — Bâtiment.
 13^e arr. — Rue du Château-des-Rentiers, 73. — Prop., M. Couderc. — Arch., M. Pierre Avrilleux, rue Perceval, 10. — Construction sur cour.
 14^e arr. — Rue du Château, 159. — Prop., M. Lebel. — Surélévation (1 étage).
 — Rue Nouvelle (E. et D.) et rue d'Alésia. — Prop., M. Bekér, rue de Châteaudun, 4. — Construction.
 19^e arr. — Rue Manin, 15. — Prop., M. Boivin. — Arch., M. Math. Moreau, place Armand-Carrel, 3. — Construction.
 20^e arr. — Rue de Buzenval, 18. — Prop., Mme veuve Lefage, boulevard St-Germain, 58. — Arch., M. Paul Gentil, rue Victor-Chevreur, 6. — Petite construction.

Du 27 octobre 1891.

- 3^e arr. — Rue de la Perle, 3. — Prop., M. Armand Foucher, rue Vieille-du-Temple, 76. — Ateliers et magasins.
 8^e arr. — Rue de La Boétie, 103-105. — Prop., M. Ancel, rue de Miromesnil, 50. — Arch., M. Henry Marchand, rue de la Planche, 15. — Constructions.
 14^e arr. — Rue Vercingétorix, 5. — Prop., M. Chenu, rue de la Gaite, 16-18. — Ateliers.
 — Rue Henri-Regnault, 29. — Prop., M. Subille, rue de la Voie-Verte, 49. — Arch., M. Delgorge, avenue d'Orléans, 142. — Petite construction.
 17^e arr. — Rue d'Héliopolis, 6. — Prop., M. Guyot, boulevard Pereire, 138. — Arch., M. Ad. Gautrin, avenue des Ternes, 82. — Magasin.
 — Rue Legendre, 151. — Prop. M. Vincent, rue de l'Échelle, 1. — Arch., M. Charles Plumet, rue de Berne, 8. — Construction.

Du 28 octobre 1891.

- 15^e arr. — Rue Saint-Lambert, 31. — Prop., Mme veuve Beudin. — Arch., M. T. Sorets, rue des Volontaires, 24. — Bâtiment (3 étages).
 — Rue Saut-Lambert, 28. — Prop., M. Digout. — Arch., M. Morel, boulevard Edgar-Quinet, 68. — Surélévation (1 étage).

Du 29 octobre 1891.

- 14^e arr. — Rue Didot, 64. — Prop., M. Van Pétéghem, cité de l'Alma, 5. — Arch., M. Van Pétéghem. — Construction.
 15^e arr. — Rue Lecourbe, 26. — Prop., M. E. Blot, boulevard du Point-du-Jour, 33, à Issy, — Arch., M. Alexandre Marteau, rue Mademoiselle, 72. — Installation pour vacherie.

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

RÉSULTATS

☞ Pour les détails, se reporter aux numéros d'ordre.

☞ Assistance publique. — 23 octobre.

Fournitures aux hôpitaux et hospices civils de Paris.

Adjudicataires:

Légumes frais.

- 1^{er} lot, légumes frais, 480,000 kil. — M. Brion, 42, rue de Gergovie, 9.84 les 100 kil.
 2^e lot, plantes potagères, 450,000 kil. — Mme veuve Treton, 11.43 les 100 kil.
 3^e lot, pommes de terre rondes, 650,000 kil. — M. Got, 7.33 les 100 kil.
 4^e lot, pommes de terre de Hollande, 200,000 kil. — M. Brion, 11.73 les 100 kil.

Pailles et fourrages.

- 1^{er} lot. — M. Nolle, 15 de rabais.
 2^e lot. — M. Grandin, 6, rue Frémicourt, 15.22 de rabais.
 3^e lot. — M. Julmier, 20.23 de rabais.
 4^e lot. — M. Taveau, 42, rue de Lévis, 19.40 les 100 kil.
 5^e lot. — M. Taveau, 17.95 les 100 kil.
 6^e lot. — Non adjugé.

Légumes secs, confitures, fruits secs, etc.

- 1^{er} lot, haricots blancs plats, 26,000 kil. — MM. Lapos-tolet frères et Certeux, 34.75 les 100 kil.
 2^e lot, haricots blancs nains, 52,000 kil. — M. Julmier, 24.93 les 100 kil.
 3^e lot, lentilles, 64,000 kil. — MM. Royer et Choumara, 49.95 les 100 kil.
 4^e lot, pois cassés, 83,000 kil. — Non adjugé.
 5^e lot, confitures diverses, 32,000 kil. — M. Mastic, 44, rue du Moulinet, 88 les 100 kil.
 6^e lot, pruneaux, 35,000 kil. — M. Meneau, 68.80 les 100 kil.
 7^e lot, figues sèches, 12,000 kil. — M. Rousseau, 42, rue de la Cossonnerie, 33.22 les 100 kil.
 8^e lot, raisins secs (dans Paris), 5,000 kil. — M. Rousseau, 145.29 les 100 kil.
 9^e lot, raisins secs (hors Paris), 6,000 kil. — M. Rousseau, 113.09 les 100 kil.
 10^e lot, morue salée, 15,000 kil. — M. Altazin, 6, rue Aumaire, 74.84 les 100 kil.
 11^e lot, légumes de conserves, 7,100 kil. — MM. Royer et Choumara, 71 les 100 kil.

74. — Le Samedi 24 Octobre 1891. — Adjudication, en cinq lots, des travaux de : 1^o Terrasse et maçonnerie; 2^o Charpente; 3^o Couverture, plomberie et fontainerie; 4^o Menuiserie; 5^o Serrurerie, à exécuter pour la construction de l'école professionnelle de jeunes filles, rue Bourret et impasse Montfaucon (19^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

Terrasse et maçonnerie, 206,395. — M. Bouyer, 11, rue Michel-Bizot, 181-183, adj. à 30.30 de rabais.
 Charpente et escaliers en fer, 34,341. — M. Fleurent, avenue d'Ivry, 28, adj. à 36.30 de rabais.
 Couverture, plomberie et fontainerie, 23,424. — Non adjugé.
 Menuiserie, 52,663. — M. Bouillon, 127, rue de Flandre, adj. à 35.90 de rabais.
 Serrurerie, 95,404. — MM. Collet-Demonts et Buron, adj. à 32.20 de rabais.

75. — Le Samedi 24 Octobre 1891. — Adjudication en deux lots, des travaux de : 1^o Granit et Pavage; 2^o Canalisation en grès et accessoires, à exécuter aux entrepôts de Bercy (12^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).

1^{er} lot, granit et pavage, 108,619. — M. Adenis, rue de Bercy, 169, adj. à 37.20 de rabais.
 2^e lot, canalisation en grès et accessoires, 23,633. — M. Chasenery, 4, rue Bourgeois, adj. à 40.40 de rabais.

76. — Le Samedi 24 octobre 1891. — Adjudication, en vingt-huit lots, de l'entreprise d'enlèvement des neiges et glaces pendant l'hiver 1891-1892.

1^{er} lot. — MM. Gaillédtrat et Montigny, rue Croix-Nivert, 29, adj. à 3.30 de rabais.

- 2^e lot. — MM. Gaillardat et Montigny, adj. à 3 de rabais.
 3^e lot. — Non adjugé.
 4^e lot. — MM. Gaillardat et Montigny, adj. à 3 de rabais.
 5^e lot. — MM. Gaillardat et Montigny, adj. à 3 de rabais.
 6^e lot. — M. Dauphin, 13, avenue de Choisy, adj. à 0.10 de rabais.
 7^e lot. — M. J. Aubrun, 56, rue de la Brèche-au-Loup, adj. à 2.30 de rabais.
 8^e lot. — M. Grandchamp, 5, rue des Ardenne, adj. à 5.10 de rabais.
 9^e lot. — M. Varet, 30, rue Miollis, adj. à 11 de rabais.
 10^e lot. — M. Varet, adj. à 11 de rabais.
 11^e lot. — M. Varet, adj. à 0.20 de rabais.
 12^e lot. — Non adjugé.
 13^e lot. — M. Lacourrière, 11, rue Lacaille, adj. à 5.10 de rabais.
 14^e lot. — M. Lacourrière, adj. à 15.10 de rabais.
 15^e lot. — Non adjugé.
 16^e lot. — M. Braunshausen-Appay, 11, rue St-Ambroise, adj. à 3 de rabais.
 17^e lot. — M. Braushausen-Appay, adj. à 3.20 de rabais.
 18^e lot. — Non adjugé.
 19^e lot. — M. Grandchamp, adj. à 1.10 de rabais.
 20^e lot. — M. Catin, 76, rue de Vouillé, adj. à 2 de rabais.
 21^e lot. — M. Biabaud, 21, rue de Citeaux, adj. à 6.50 de rabais.
 22^e lot. — Non adjugé.
 23^e lot. — Association des paveurs, boulevard Bessières, 131, adj. à 6 de rabais.
 24^e lot. — Association d'ouvriers paveurs, adj. à 12 de rabais.
 25^e lot. — Association d'ouvriers paveurs, adj. à 14 de rabais.
 26^e lot. — M. Lacourrière, adj. à 6.60 de rabais.
 27^e lot. — MM. Guignard et Empereur, 67, rue Fessart, adj. à 40 de rabais.
 28^e lot. — Non adjugé.

Tribunal de commerce. — 24 octobre.

Audition de la fourniture des matières premières et des outils nécessaires aux ateliers de travail manuel de la ville de Paris et des bois à l'usage des ateliers du magasin scolaire, du 25 octobre 1891 au 25 octobre 1894.

- 1^{er} lot, 40,000. — M. Rachet, 32, avenue Philippe-Auguste, adj. à 40.40 de rabais.
 2^e lot, 4,000. — M. L. Picard, 7, rue Rateau, adj. à 19.32 de rabais.
 3^e lot, 1,000. — M. Tourneur, 20, rue Réaumur, adj. à 26.30 de rabais.
 4^e lot, 2,000. — M. Lemaïque, passage de la Forge-Royale, 16, à Paris, adj. à 15 de rabais.
 5^e lot, 2,000. — M. Gautier, 20, rue du Temple, adj. à 14.60 de rabais.
 6^e lot, 2,000. — M. Franc, 6, avenue de Versailles, adj. à 25 de rabais.

Mairie de Malakoff. — 15 octobre.

Adjudication en deux lots de travaux de pavage.

- Pavage de chaussées et trottoirs, 94,733.81. — M. Quéhan, à Saint-Mandé, adj. à 11 de rabais.
 Pavage de trottoirs, 67,160. — M. Grandchamp, à Châtillon-sous-Bagneux, adj. à 27.10 de rabais.

ADJUDICATIONS NOUVELLES

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Avis. — Le *Moniteur Général* portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont transmis le jeudi soir.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

77. — Le Samedi 7 Novembre 1891. — *Adjudication, en un lot, des travaux de Terrasse et de Maçonnerie à exécuter pour l'agrandissement des écoles rue de l'Ouest, n° 97 (14^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).*

78. — Le Samedi 7 Novembre 1891. — *Adjudication, en trois lots, des travaux de : 1^o Terrasse et Maçonnerie; 2^o Charpente; 3^o Serrurerie, à exécuter pour la reconstruction de l'école J.-B. Say, rue d'Auteuil, 10 bis (16^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).*

79. — Le Samedi 7 Novembre 1891. — *Adjudication, en sept lots, des travaux de : 1^o Terrasse et Maçonnerie; 2^o Charpente; 3^o Couverture et plomberie; 4^o Menuiserie; 5^o Parquetage; 6^o Serrurerie; 7^o Peinture, vitrerie et tenture, à exécuter pour la construction d'un groupe scolaire, rues Lamarck, de Maistre et Marcadet (18^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).*

80. — Le Samedi 7 Novembre 1891. — *Adjudication, en deux lots, des travaux de Terrasse et Maçonnerie et de Serrurerie à exécuter pour l'agrandissement du groupe scolaire, rue Barbagnère (19^e arrondissement). Travaux classés dans la deuxième catégorie (grands travaux d'architecture).*

Le Préfet de la Seine, Signé : E. POUBELLE.

Par le Préfet :

Le Secrétaire général de la Préfecture :
 Signé : LAURANCEAU.

FAILLITES

17 octobre. — Blet, ancien pharmacien, 38, rue du Louvre, actuellement 30, boulevard Magenta (9328). — Raux, entrepreneur de menuiserie, à Bois-Colombes, impasse de la Gare (9329). — Roualès, marchand de vins-restaurateur, 200, rue Saint-Honoré, actuellement 5, rue des Quatre-Vents (9330). — Bernard, ancien cafetier, 32, rue de Reuilly (9334).

19 octobre. — Tabour, négociant en couleurs et vernis, à la Plaine-Saint-Denis, avenue de Paris, 6 et 8 (9333). — Darcheux (Marie), marchande de modes, passage Brady, 68 (9334). — Legras, marchand de produits chimiques, à Boulogne, route de Versailles, 79 (9335). — Falcupin (Virginie), fabricante de tablettes et coffrets pour machines à coudre, 70, rue d'Avron (9336).

20 octobre. — Yvert et Bourbonneux, serrurerie pour meubles, 50, rue Crozatier (9337). — Chapelain, papeterie, rue Caumartin, 39, demeurant à Clamart, 39, rue de Paris (9338). — Aubry (dame) (Anna-Marie) veuve Girard, ancienne marchande au Temple, ayant demeuré à Adamville, rue Lucie, 26 (9339). — Moysé, tailleur, 1, rue de la Chapelle (9340). — Parot, entrepreneur de maçonnerie, rue Ordener, 107 (9341). — Cosme, sellier, à Bois-Colombes, 9, rue Mollet (9342). — Hespel (Vve), ayant tenu hôtel meublé, 21, rue de Ponthieu, ayant demeuré 40, rue Copernic, actuellement 20, rue de Ponthieu (9343). — Duchemin, rôtisseur à Noisy-le-Sec, rue Saint-Denis, 25 (9344).

21 octobre. — Lafond, marchand de chaussures, rouennerie et mercerie, Saint-Ouen, avenue de la Gare, 10 (9345).

22 octobre. — Levrey, restaurateur, 10, boulevard Saint-Martin (9646). — Mailhan, chapelier, 30, rue Michel-le-Comte (9347). — Compagnie Parisienne de glace transparente, 4, rue Drouot, actuellement 21, rue Guillaud (9348).

23 octobre. — Boutard, constructeur de fours, 7, avenue Daumesnil (9349). — Gontier, marchand de graines et plantes, 6, quai de Gesvres (9350). — Degronde, bijoutier, 6, rue du Temple (9351). — Carbonel, épicier, 3, rue de Calais (9352). — Devilliers, maître blanchisseur à Boulogne-sur-Seine, sente de la Saussière (9353). — Bonnat, marchand de vins, 7, rue Gauthier (9354). — Duglond, fabricant de couronnes, 46, rue Letart (9355). — Cagnon, plombier, à Suresnes, 11, rue de Neuilly (9356). — Larrieu (père), marchand-tailleur, 25, avenue des Gobelins, actuellement rue Sainte Beuve, 3 (9357). — Maury, marchand de vins et épicerie, rue Saint-Maur, 132 (9358). — Grégoire, marchand de vins, hôtel meuble, 32, rue Grégoire-de-Tours (9359). — Wormser, bijoutier, 14, rue de Maubeuge (9360). — Cézard, doreur-argenteur, 21, boulevard Richard-Lenoir (9361). — Merle, marchand de vins en détail et regrattier, 44, rue Jeanne-d'Arc, actuellement 52, rue de Patay (9362). — Compsat et Okolowicz, Cercle protecteur des arts, 6, boulevard Poissonnière (9363). — Pierre, ancien marchand de vins, 454, boulevard de Gienelle, actuellement, 82, avenue Suffren (9364). — Vallée et

Cie, fabricants de peignes, puis fabricants de cannes, 218 et 226, rue Saint-Denis, actuellement rue Montempoivre, 6 (9365). — Marchand, comestibles, 5, rue Saint-Martin (9366). — Cardoux (dame), marchande de vins, rue d'Aboukir, 125, actuellement 173, rue Saint-Martin (9367).

24 octobre. — V. Biord, ancien fabricant de serres et châssis, Aubervilliers 60, rue Hemet (9369) — Ro-selot ancien marchand de vins, 33, boulevard de Reuilly, actuellement 103, rue de Picpus (9370). — Angot, fabricant d'eau à détacher (9371). — Paurelle, marchand de vins, 12, rue Dupetit-Thouars (9369).

26 octobre. — Saint-Chely, marchand de vins et charbons, 6, rue Campo-Formio (9372). — Pujol, marchand de vins-traiteur, 40, rue de Toqueville (9373).

27 octobre. — Veuve Huet, meubles, 20, rue Maubeuge (9374). — Bernou, vins, 62, rue Cavé, à Levallois-Perret (9375). — Jaubert, papeterie, 30, rue Montmartre (9376). — Martischang, nourrisseur, 125, rue de Reuilly (9377). — Ruty, limonaier, 11, rue Saint-Pierre, Charenton (9378). — Parisot, beurre et œufs, 131, rue Bolivar (9379). — Richard, produits alimentaires, 11, rue Boursault (9380). — Rapilly, restaurateur, Maisons-Alfort, 36, Grande-Rue (9381). — Leturoy, bois et charbons, Grand-Montrouge, 7, rue Périer (9382). — Cavard, vins, 3, rue de la Huchette (9383). — Remoisenet, agent d'affaires, 43, rue Tubigou (9384). — Gérard-Oyeno, 10, rue Auber (9385). — Mullot, hôtel meublé, 61, boulevard Montmorency (9386). — Ferrari, verres, 3, rue des Moines (9387). — Thorel (Vve), papeterie, 45, rue des Vinaigriers (9388). — "La Parisienne", chaussures, 34, rue Henri-Chevreaux (9389). — Tinsonnier, vins, Boulogne, 4, rue d'Aguesseau (9390).

FORMATIONS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

FORMATIONS

Gray, Vercollier et Peinaut, Société française des couleurs chimiques, Nanterre, 6, rue du Bois. — Provin et Tottelier, fabrique de produits chimiques et produits hygiéniques, à Neuilly-sur-Seine, 8 et 10, rue Perronet. — Compagnie des chemins de fer de la Drôme, 34, avenue de l'Opéra. — Société anonyme des Imprimeries Lemerrier, 37, rue de Seine. — Hubert et Cie, glaçage de papier, 5, rue Git-le-Cœur.

MODIFICATIONS

Simon Lehmann et Cie, opérations d'escompte, 30, faubourg Montmartre.

DISSOLUTIONS

Lyon et Legoux, produits chimiques, rue de la Verrerie, 38. — Oray et Vercollier, Compagnie française des peintures chimiques liquides, à Nanterre, 18, rue du Bois. — Berta et Ferrari, construction et fabrication de tôle, 13, rue de Maistre. — Compagnie Parisienne des Vaselines, Roncière et Cie, 30, rue Feydeau. — "L'Union française de Crédit", 6, rue Saint-Marc. — "Le Bien Public", compagnie d'assurances contre l'incendie, 26, rue de Grammont. — Ixci et Ducamp, menuiserie, 76, rue Pelleport.

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Propriété rue de Crimée, 13 et 15. Acq., Société nouvelle des moulins de Prouvy, à Prouvy (Nord) (26,500). — Maison à Saint-Ouen, avenue Michelet, 65. Acq., Goudry, Pantin, rue du Cimetière-Parisien, 21 (8,100). — Maison rue Baudricourt, 73. Acq., Combalet dit Cobalet, rue de Provence, 37 (21,400). — Maison à Boulogne-sur-Seine, rue Billancourt, 17. Acq., faubourg Saint-Martin, 189 (24,150). — Maison rue Fénelon, 5. Acq., Millot (Vve), rue de Rennes, 93 (270,000). — Propriété à la Varenne-St-Hilaire, rue de Saint-Hilaire, 30. Acq., Chatelaine, au Pré-Saint-Gervais, Gr.-Rue, 58 (27,500). — Terrain à la Garenne-de-Colombes. Acq., Diringier, rue Lecomet, 1, et autres (7,650). — Maison rue de la Gr. tte, 8. Acq., Mongellaz, rue Ménilmontant, 29 (17,000). — Maison à Levallois-Perret, rue Kléber, 11. Acq., Clairbault, avenue de Clichy, 104 (10,100). — Hôtel rue de Penthièvre, 23. Acq., Morgon, à Bois-Normand (Eure) (34,050). — Propriété rue des Poissonniers, 131-133. Acq., Wybo, rue Ste-Anne, 31 (186,725). — Maison passage Corbeau, 3. Acq., Alvergnia,

rue d'Anhoullémé, 40 (65,000). — Muison rue de Lévis, 78. Acq., Kœcklin, ou Cap d'Anthès (Var) (87,000). — Maison à Pantin, rue Chevreul, 41. Acq., Masson, rue Grange-aux-Belles, 23 (3,000). — Propriété rue de la Glacière, 109, 111, 113. Acq., Ramé, rue de Chalons, 16 (241,050). — Propriété à Vincennes, rue e Bagnolet, 33. Acq., Lehericy, rue de Paris, 108 (20,100). — Terrains à Montfermeil et autres. Acq., Feuillu, à Villemobille, place pu Square, 8 (4,600). — Propriété rue des Fourneaux, 72. Acq., Masson, rue du Vieux-Colombier, 18 (70,050). — Propriété rue Moière, 21. Acq., Defais, à Lagny (Seine-et-Marne) (23,000). — Maison aux Lilas, rue de Paris, 60. Acq., Boucher, rue des Mathurins, 37 (52,600). — Terrain 732 m., rue Berzélius, 40 présomé. Acq., Boucher, rue des Mathurins, 37 (29,235). — Hôtel rue de Longchamp, 142. Acq., Belhomme, à Landerneau (Finistère) (90,000). — Terrain 831 m. 07, rue du Canal-Saint-Martin, 10. Acq., Société de l'immeuble de la rue du Canal-Saint-Martin (92,296). — Maison rue de la Harpe, 19. Acq., Pelte, à Nogent-sur-Marne, rue de l'Arboust, 4 (50,700). — Terrain 1,625 m. 37, avenue de la Grande-Armée. Acq., Robert, rue de la Banque, 16 (894,129). — Maison rue du Marché-Saint-Honoré, 4. Acq., Roy, Boulogne-sur-Seine, avenue Victor-Hugo, 102 (518,000). — Maison rue Houdart, 21. Acq., Aliaume, Charenton-le-Pont, rue N.-Gabrielle, 3 (35,100). — Maison rue Legendre, 11. Acq., Compagnie d'assurances générales sur la vie, rue Richelieu, 87 (651,000). — Terrain 377 m., avenue de la République, 209. Acq., Quetier, avenue de la République, 209 (24,150).

— Hôtel avec Jardin à Courbevoie, dans la villa Duval, 1. Acq., Foubé, Courbevoie, rue Victor-Hugo, 126 (12,050). — Propriété à Aubervilliers, rue Vivier, 60. Acq., Chassang (Vve) à Boulogne-sur-Seine, boulevard Strasbourg, 2 (30,050). — Maison rue Lacroix, 42. Acq., Pagenel, avenue Wagram, 50 (138,100). — Propriété à Charlebourg (Seine), route du Havre, 25. Acq., Canoville, à Levallois-Perret, rue du Bois, 90 (25,050). — Propriété, rue d'Avron, 62. Acq., Foubert, rue Oberkampf, 120 (90,000). — Propriété à Neuilly, rue Saint-James, 9. Acq., De Biaudos comte de Castéja, rue d'Anjou, 63 (166,500). — Propriété à la Varenne-Saint-Hilaire, avenue Saint-Louis, 29. Acq., Jean-Pierre, à la Varenne-Saint-Hilaire, 9, avenue Félicie, 29 (12,000). — Maison à Vincennes, rue de Paris, 123. Acq., Bruceau, à Charenton-le-Pont, rue des Ecoles, 42 (59,300). — Propriété à Vincennes, rue de Lagny, 39. Acq., Renonciat, Villeneuve-sur-Yonne, boulevard Gambetta (90,000). — Hôtel avenue Kléber, 92. Acq., Millet Monchicourt, rue Ticolis, 38 (200,000). — Maison à Levallois-Perret, rue des Frères-Herbert, 23. Acq., B. andt, à Levallois-Perret, rue des Frères-Herbert, 23 (9,000). — Terrain cité des Bleuets, 8 et 10. Acq., Delapierre, rue Oberkampf, 110 (80,000) — Maison passage Montgallet, 4. Acq., Burlet, avenue Daumesnil, 261 (85,000). — Propriété à Malakoff (Seine), rue de Montrouge, 164. Acq., Lelièvre, impasse Guelma, 11 (18,500).

AVIS. — Le Moniteur général des cours des matériaux de construction, fondé en 1873, est honoré de nombreuses souscriptions d'abonnement émanant des différents Ministères, de la Préfecture de la Seine et des préfetures départementales, des principales Municipalités, des Chambres de commerce, des Tribunaux civils consulaires, des Justices de paix, de MM. les Noires de Paris et des départements, des grandes Administrations industrielles et financières, des Bibliothèques publiques et professionnelles, des Chambres syndicales, etc., etc.

Le Moniteur Général est le seul organe authentique créé par des courtiers assermentés pour le service des travaux publics ou privés de la Ville de Paris, publiant exactement les prix, les variations et les dates des variations des prix des matériaux de construction. Il a été admis pour le service municipal de la Ville de Paris par circulaire de M. Alphand (13 mai 1874), et depuis cette date, pour le règlement des mémoires de travaux. C'est le Complément indispensable de toutes les séries de prix.

L'Administration informe les lecteurs qu'il y a actuellement trois journaux autorisés à reproduire les cours des matériaux de construction savoir : la Semaine des Constructeurs, la Construction Moderne et le Journal l'Architecture. Les cours que publient certains journaux sont incomplets et très souvent erronés.

Adresser toutes les communications relatives au journal à M. le Directeur du Moniteur général, 11, passage Saunier.